



HAL
open science

Espace et peuplement dans la Chine des Song

Christian Lamouroux

► **To cite this version:**

Christian Lamouroux. Espace et peuplement dans la Chine des Song: la géographie de la Huai au XIe siècle. *Études Chinoises*, 1990, 9 (1), pp.35-94. halshs-00178605

HAL Id: halshs-00178605

<https://shs.hal.science/halshs-00178605>

Submitted on 11 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace et peuplement dans la Chine des Song

La géographie du bassin de la Huai au ^{xr} siècle

Christian Lamouroux¹

Depuis une quinzaine d'années l'historiographie occidentale et japonaise sur la Chine a réservé une place croissante aux études régionales, et ce en s'appuyant largement sur le cadre d'analyse élaboré par G.W. Skinner. Celui-ci, on le sait, a proposé de considérer les systèmes urbains observés à la fin de l'empire comme formant l'ossature de neuf « macrorégions » faiblement connectées entre elles, analysables chacune en termes de centre et de périphérie, constituant des entités économiquement intégrées, et d'autant plus stables à travers l'histoire que l'instrument de leur intégration, le bassin fluvial, fait de chacune une région naturelle². Une des raisons du succès de la notion de macrorégion, souvent utilisée comme cadre de référence pour des périodes différentes de celle étudiée par Skinner, tient sans doute au fait qu'elle fournit un cadre d'analyse favorisant l'approche fonctionnelle propre aux sciences sociales, laquelle ne peut se satisfaire ni de l'échelle de l'empire ni de découpages administratifs souvent artificiels. Mais il est indispensable, si l'on veut éviter le déterminisme géographique inséparable du découpage en régions naturelles, d'explicitier les conditions

1. Christian Lamouroux est professeur certifié de chinois, détaché à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Il tient à remercier Pierre-Étienne Will pour toutes ses suggestions.
2. Sur les analyses de Skinner, cf. ses introductions et contributions dans G.W. Skinner (éd.), *The city in late imperial China*, Stanford, 1977.

historiques de formation de chaque macrorégion ; il importe en particulier d'élucider les conditions dans lesquelles se sont cristallisées les différences spatiales, et notamment le couple centre/périphérie. Dans la mesure, en effet, où les éléments naturels sont indissociables de l'action humaine, les « contraintes » géographiques, l'« inertie » de l'espace semblent être le fait moins des données physiques que de l'évolution historique³.

Ce souci d'évaluer le poids des facteurs historiques dans la formation des macrorégions est à l'origine de notre intérêt pour le bassin de la Huai. Considérée par la tradition comme un des cours d'eau les plus importants de l'empire, la Huai n'est jamais devenue la colonne vertébrale d'une grande entité régionale. À la fin de l'empire, son bassin fonctionne simplement comme zone de contact entre deux macrorégions, celle de Chine du Nord et celle du Bas Yangzi ; il est à la fois coupure et lien entre deux espaces clairement distincts. Son réseau hydrographique a longtemps constitué le passage obligé d'une Chine à l'autre, fournissant sous les dynasties des Tang et des Song l'essentiel de l'armature du Grand Canal, l'artère chargée d'approvisionner la capitale, située au Nord, en puisant dans les richesses du Sud. Région alors centrale dans le réseau de communications entre le nord et le sud de l'empire, le bassin de la Huai devient en revanche une simple périphérie à partir du XI^e siècle. Il est évidemment tentant d'expliquer sa prospérité comme son déclin par ceux du Grand Canal. La perte de la Chine du Nord, en 1128, fait en effet de la Huai la frontière nord de l'empire Song et rend le Canal sans objet. À ces bouleversements politiques, ponctués par les ravages de la guerre, s'ajoute bientôt un désastre écologique : c'est de 1190 approximativement que date la grande défluviation du fleuve Jaune, lequel capte le cours inférieur de la Huai et la prive progressivement de son débouché maritime⁴. En somme, alors que le bassin

3. À propos de certains problèmes méthodologiques posés par les interprétations de Skinner, cf. D. Little, *Understanding peasant China*, New Haven/Londres, 1989, ch. 3, pp. 68-104, et C. Lamouroux, « Villes, macrorégions et structure de l'histoire chinoise », *Géopoint 90* (à paraître).
4. La Huai se réduit alors à ses seuls cours moyen et supérieur, déversant ses eaux dans la dépression occupée par le lac Hongze, l'ancien Baishui des Tang, dont l'étendue ne cessera de s'accroître au point d'engloutir au XVI^e siècle Xuyi, siège de la préfecture de Si.

de la Huai avait pu un temps profiter d'une situation géographique avantageuse, l'histoire semble l'avoir durablement déclassé. La dynastie des Song du Nord apparaît donc comme une période de transition au terme de laquelle il n'est plus qu'une zone vide entre deux grands ensembles, la plaine du Nord et la Chine du Yangzi.

L'étude des principales caractéristiques hydrauliques du bassin de la Huai sous les Song du Nord nous a déjà permis de mettre en lumière les tensions qui se font jour au plus fort de l'expansion et de la prospérité du *xi*^e siècle⁵. Le Grand Canal et les systèmes d'irrigation organisent en fait des espaces différents. Sur la rive gauche de la Huai, où court le Canal, les autorités sont contraintes à une vigilance permanente pour protéger le réseau de transport contre les excès d'une nature sans cesse à domestiquer (fort alluvionnement, difficultés de drainage, défluviations) et contre les empiétements des forces locales. Sur la rive droite, par contre, ces dernières réussissent à désorganiser à leur profit plusieurs grands ensembles hydrauliques destinés à l'irrigation : les puissants accaparent les terres utiles au drainage, détruisent les digues protégeant les zones irriguées dont dépend l'expansion de la riziculture. Si les contradictions ainsi mises en évidence contribuent à expliquer l'instabilité et la fragilité d'un bassin dont les deux rives sont soumises à des options hydrauliques différentes, il reste nécessaire de préciser dans quelle mesure cette hétérogénéité est confirmée par les données de la géographie humaine.

Il est possible de rassembler des éléments sur l'évolution démographique du bassin durant le *xi*^e siècle grâce à deux géographies d'époque Song, le *Taiping huanyu ji*, rédigé dans les années 980, et le *Yuanfeng jiuyu zhi*, présenté à la Cour en 1080 avant sa publication officielle en 1085. À dire vrai il ne s'agit pas simplement de reprendre les chiffres, au demeurant très connus, de la population recensée dans les préfectures qui composent le bassin, même s'il est important d'en mettre en évidence les traits spécifiques par rapport aux ensembles contigus. Notre propos est plutôt de centrer notre enquête sur l'analyse des localisations et de l'organisation de l'espace, de

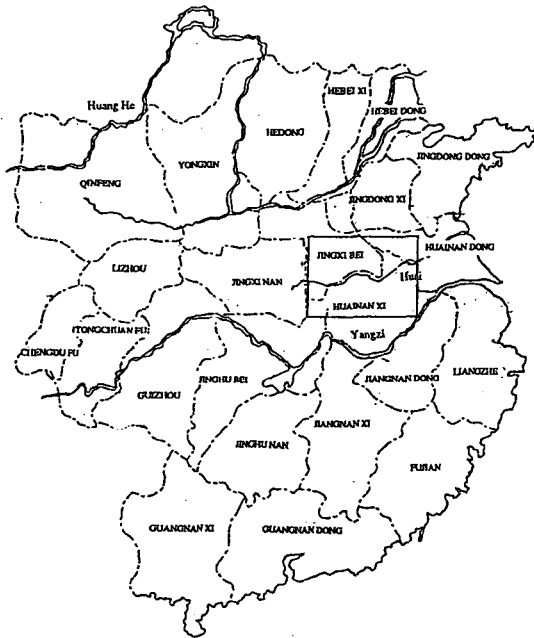
5. C. Lamouroux, « Les contradictions d'un système hydraulique : l'exemple du bassin de la Huai sous les Song du Nord », *T'oung Pao*, LXXV, 1989, pp. 127-162.

rechercher « la logique, les régularités, les principes de différenciation et d'organisation, identifiant des structures spatiales, dégagant des modèles et des séquences d'organisation territoriale »⁶. Cette analyse spatiale s'attachera d'abord à mesurer l'évolution quantitative des masses de population recensées dans le bassin au cours de l'expansion du XI^e siècle. Dans la mesure où cette dernière est la conséquence de mouvements de population qui participent au transfert, commencé au VIII^e siècle, du centre de gravité de l'empire du Nord vers le Sud, il importe de s'appuyer sur l'ensemble des recensements couvrant la période comprise entre le VIII^e siècle et le XII^e. Il s'agira ensuite de retrouver la logique spatiale du peuplement du bassin dans les conditions du XI^e siècle, puis d'en comprendre le ou les modes de peuplement en analysant les différences de statut entre les foyers recensés et en suivant l'évolution du réseau de circulation. Il sera alors possible de vérifier si les nœuds de communication et les centres de contrôle du bassin sont ou non localisés à l'intérieur des limites strictement géographiques que définit le réseau hydrographique et de caractériser plus précisément l'hétérogénéité du bassin, déjà repérée à travers l'analyse des enjeux hydrauliques.

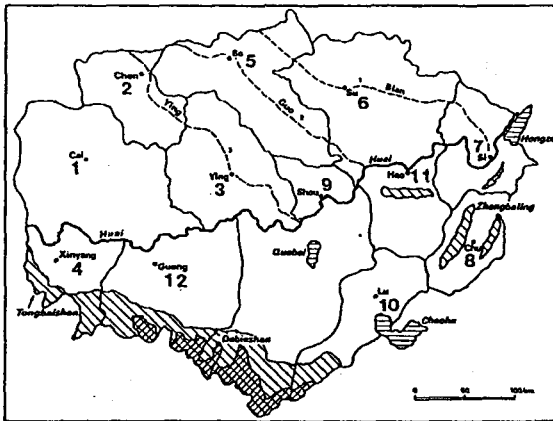
Évolution de la population recensée

Dans le souci de simplifier l'analyse du système hydraulique, notre précédente étude réduisait le bassin de la Huai aux onze préfectures (*zhou*) et à la commanderie (*jun*) situées sur le cours moyen et supérieur de la rivière. Il s'agit, en reprenant les appellations du *Yuanfeng jiuju zhi*, de Cai, Chen, Ying, Bo, Su et Si au nord de la Huai, de Hao, Chu, Lu, Shou, Guang et Xinyang au sud (cf. cartes 1 et 2)⁷. Se trouvait ainsi exclu le cours inférieur, dont on a dit plus haut qu'il servira de lit au fleuve Jaune au XII^e siècle ; cette partie orientale du bassin se trouve en outre directement reliée au Bas Yangzi par le canal de Yangzhou à Chuzhou, vieux de 1500 ans

6. P. Pinchemel, préface à P. Haggett, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, 1973, p. 6.
7. Il a été nécessaire, pour la partie statistique de ce travail, de coder chaque circonscription en lui donnant un numéro de 1 à 12 : Cai/1, Chen/2, Ying/3, Xinyang/4, Bo/5, Su/6, Si/7, Chu/8, Shou/9, Lu/10, Hao/11, Guang/12.



CARTE 1. Les circuits de la Chine des Song du Nord



Carte 2. Relief et limites administratives du bassin de la Huai en 1111

- | | | | |
|--|-------------------------|------------------|------------------|
| | lacs, réservoirs | | Routes du tribut |
| | limites des préfectures | 1. Bian | |
| | 200/500 m. | 2. Guo | |
| | 500/1000 m. | 3. Ying-Huiminhe | |

déjà sous les Song. Il est possible de reprendre cette définition géographique du bassin comme base de départ de notre analyse, tout en reconnaissant qu'un tel cadre spatial, découpé à partir de la géographie des cours d'eau, peut être moins pertinent dans le cas du peuplement.

Il ne nous semble guère possible d'aborder l'analyse spatiale à partir d'autres données que celles fournies par les recensements de population au niveau préfectoral. La préfecture, dont dépendent plusieurs sous-préfectures (*xian*), est en effet directement rattachée au gouvernement central sous les Song, et elle constitue l'unité territoriale qui permet à l'administration de gérer les ressources : c'est donc à ce niveau que sont fournies les données quantitatives directement utiles aux prises de décision⁸. Rappelons également que, du fait de la nature des opérations d'enregistrement de la population sous les Song du Nord, on a pu conclure que la courbe significative d'un point de vue démographique est celle des « feux » (*hu*), bien plus que celle des « bouches » (*kou*). C'est en effet sur la base des « feux » que s'effectuait la définition de véritables quotas fiscaux par circonscription au terme de négociations entre les représentants de l'administration centrale et les notables locaux. De plus, les variations aberrantes du rapport entre « bouches » et « feux » sous les Song constituent un problème toujours ouvert pour les historiens, ce qui renforce d'autant la préférence accordée à la courbe des « feux » pour suivre l'évolution démographique⁹. Le détail des chiffres est présenté dans l'annexe I.

Après une faiblesse très marquée de l'enregistrement des feux à partir de la seconde moitié du VIII^e siècle, qui voit la population recensée de chaque

8. Le « circuit » (*lu*) regroupant plusieurs préfectures constitue une unité administrative destinée d'abord à contrôler l'administration placée sous son autorité, sans pouvoir prétendre administrer elle-même le territoire. L'organisation de l'administration locale sous les Song est présentée dans E.A. Kracke, Jr., *Civil service in early Sung China*, Chicago, 1953, pp. 45-53. Pour une analyse plus précise des rapports entre préfectures et circuits sous les Song, cf. Winston W. Lo, « Circuits and circuit intendants in the territorial administration of Sung China », *Monumenta Serica*, 31, 1975, pp. 39-107.
9. Michel Cartier et Pierre-Étienne Will, « Démographie et institutions en Chine : contribution à l'analyse des recensements de l'époque impériale (2-1750) », *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 161-245 ; cf. en particulier pp. 195-196.

préfecture décroître selon une pente vertigineuse, on constate une reprise dès l'avènement des Song. Le recensement de 980 donne pour l'ensemble du bassin une population fiscale ayant retrouvé, voire nettement dépassé, le niveau de l'ère Kaiyuan (713-741) : 306 470 feux (433 714 avec Su, suivant le mode de calcul¹⁰) en 980, contre 327 603 deux siècles et demi plus tôt. Mais la hausse la plus marquée correspond au recensement de 1080 : la population des douze préfectures concernées par notre enquête est alors de 945 660 feux, plus du double de celle recensée à l'apogée des Tang en 742. La décroissance s'amorce dès l'orée du xii^e siècle, avant même que la région ne soit devenue une zone frontière entre le Nord soumis aux Jin et le Sud resté sous le contrôle des Song : en 1102, le nombre de foyers fiscaux n'est plus que de 830 261. Enfin, comme dans le reste de l'empire, les années postérieures à la crise de 1126-1128 marquent un très net reflux. Quant aux recensements lacunaires du xiii^e siècle, ils indiquent des chiffres beaucoup plus bas, souvent inférieurs à ceux du début du viii^e siècle, à la veille de la grande expansion Tang.

Ainsi donc, c'est de la fin du xi^e siècle que semble dater la baisse dans la région, alors qu'on a pu affirmer par ailleurs que, dans l'ensemble de l'empire, « une ferme reprise [se prolongeait] au moins jusqu'en 1110 »¹¹ et que c'était seulement dans le courant du xii^e siècle que se manifestait une chute démographique. La comparaison des rythmes d'accroissement par préfecture permet de préciser les caractéristiques de ce mouvement en décalage par rapport au reste de l'empire. Plus que d'une période de reflux, en fait, il s'agit apparemment d'une pause. Trois préfectures sur douze voient leur population fiscale continuer d'augmenter entre 1080 et 1102, quatre autres connaissent des variations franchement négatives, alors que trois autres ne subissent que des variations très faiblement négatives ; enfin, les

10. La préfecture Song de Su ne constituait pas une circonscription sous les Tang : son territoire dépendait alors pour partie de Bo *zhou* et pour partie de Xu *zhou*, préfecture dont le territoire est largement extérieur au bassin. Nous avons donc préféré proposer deux totaux pour le recensement de 980, l'un excluant Su, ce qui permet une comparaison avec le total de la population recensée dans les préfectures Tang, l'autre l'incluant, ce qui rend possible une comparaison avec le total de la population recensée sous les Song. Cf. annexe I pour le détail des chiffres.

11. Cartier et Will, art. cité, p. 196.

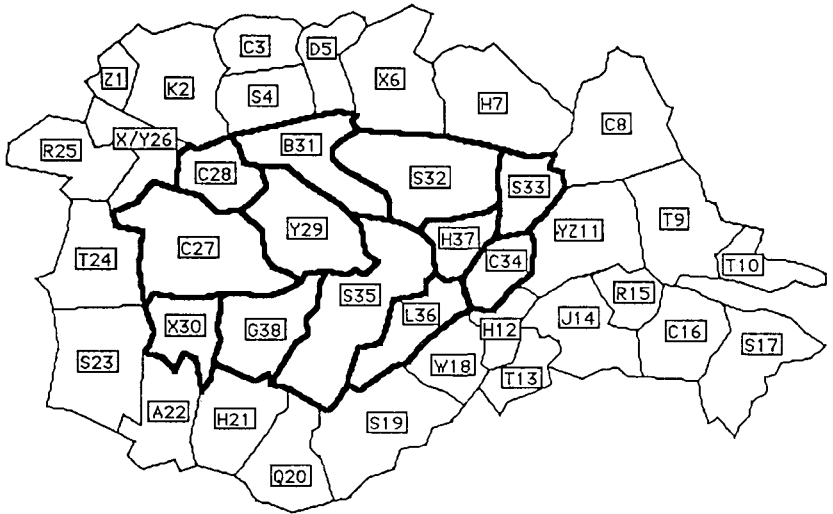
variations à la baisse concernant les deux dernières circonscriptions, Xinyang et Guang, sont si importantes qu'elles ne peuvent refléter directement une évolution démographique réelle. C'est essentiellement l'ouest de la région qui supporte le déficit enregistré : 129 476 feux (soit plus de 25 % de la population de 1080) disparaissent dans les six circonscriptions de Cai, Chen, Ying, Xinyang, Shou et Guang (74 774, soit 15 %, en excluant Xinyang et Guang du calcul), alors que dans le même temps les six autres connaissent un gain total de 14 077 feux (soit 3 % par rapport à la population de 1080). Ces chiffres impliquent donc nettement l'existence de différences régionales. C'est ce que va confirmer l'étude des densités et de leur évolution.

La comparaison entre chiffres de densité permet en effet de mieux saisir les dissymétries, mais à une double condition. Il est d'abord nécessaire de faire porter l'observation sur plusieurs siècles : en comparant les chiffres du *x^e* siècle à ceux de la précédente période d'expansion, sous les Tang, on obtient en effet l'image complète d'un cycle d'enregistrement, deux recensements bas (Kaiyuan et 1102) encadrant trois recensements hauts (742, 980, 1080). Ainsi peut-on non seulement préciser l'évolution de la répartition de la population entre 742 et 1080, mais aussi considérer les changements intervenus entre 1080 et 1102 dans la perspective de la longue durée. D'autre part, il est indispensable, pour des raisons de calcul, de replacer le bassin de la Huai dans un ensemble géographique plus large. Entre 742 et 1080 en effet les découpages administratifs varient considérablement du fait de la pression démographique, ce qui confirme bien sûr l'utilité de tels chiffres. Il s'agit donc de définir des ensembles géographiques suffisamment stables pour pouvoir opérer des calculs fiables. Le bassin de la Huai constituant la zone de contact entre la Grande plaine du Nord et le bassin inférieur du Yangzi, nous avons choisi d'étudier les variations de densité à l'intérieur d'un territoire compris entre le cours inférieur du fleuve Jaune (moins la région du Shandong, trop éloignée du bassin) et celui du Yangzi, le bassin de la Huai étant situé au centre de ce territoire (cf. l'ensemble des cartes 3, pp. 44-45). En d'autres termes, l'analyse du peuplement doit être menée au-delà du cadre spatial défini par la seule géographie physique.

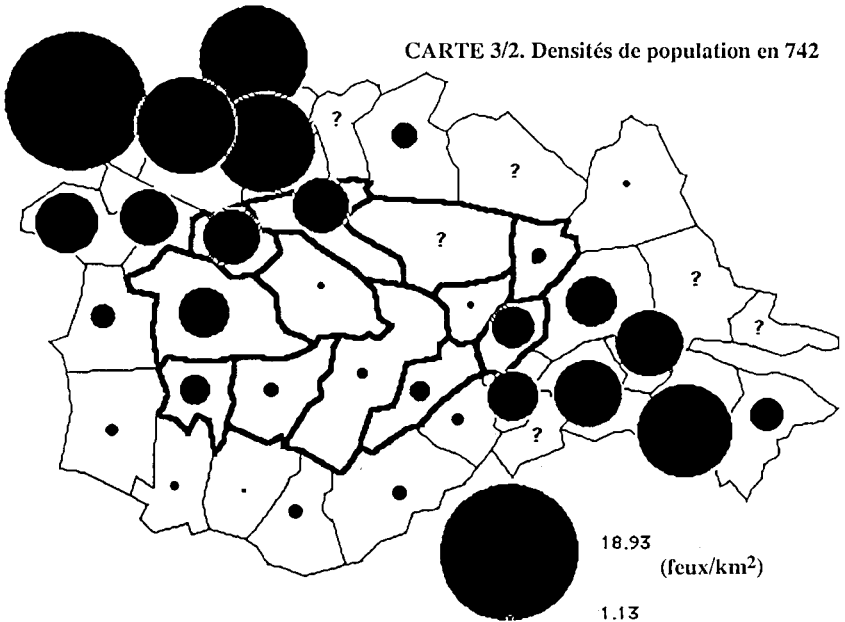
Outre qu'elles illustrent l'expansion générale de la région considérée sous les Song du Nord, les cartes de densités que nous avons dressées sur la base des chiffres présentés dans l'annexe II confirment l'existence de deux pôles de peuplement durant toute la période. En 742, les préfectures les plus densément peuplées se trouvent toutes au nord de la Huai, peut-être parce que la rivière constitue encore un obstacle naturel important pour l'expansion du peuplement Han vers le sud. En 1080, en revanche, la limite sud-est du bassin de la Huai est bordée par plusieurs circonscriptions dont le dynamisme démographique, attesté depuis les Tang, supplante désormais celui de la Grande plaine. Celle-ci pourtant pèse toujours d'un poids décisif sur le peuplement du bassin : même si de larges zones au sud de la Huai, vides en 742, sont uniformément peuplées en 1080, l'essentiel de la population reste sur la rive nord. C'est cette réalité que souligne Sima Guang en 1061 lorsqu'il compare la préfecture de Cai, au nord, à celle de Shou, au sud, dans un texte où il déplore l'inconséquence de l'administration, capable de muter pour incompétence avérée le préfet de Shou, un certain Zhang Shuzhan, à la tête de Cai. Cai est en effet, si l'on en croit la description de Sima Guang, une circonscription bien plus importante : « Le territoire est vaste, la population nombreuse, la terre fertile et les collines boisées, les bandits y sont depuis toujours fort nombreux ; c'est une préfecture dont la position et l'influence dépassent nettement celles de Shou. C'est pourquoi le choix d'un [bon] préfet y est primordial¹² ».

Le Huaibei conserve apparemment cette richesse en hommes tant que la capitale de l'empire reste située dans la Grande plaine, à Luoyang ou à Kaifeng. La chute sera nette lorsque l'éclatement de la Chine en deux États fera de la région une zone périphérique fiscalement incontrôlable, partagée entre les Jin et les Song¹³. Les chiffres que laisse l'administration

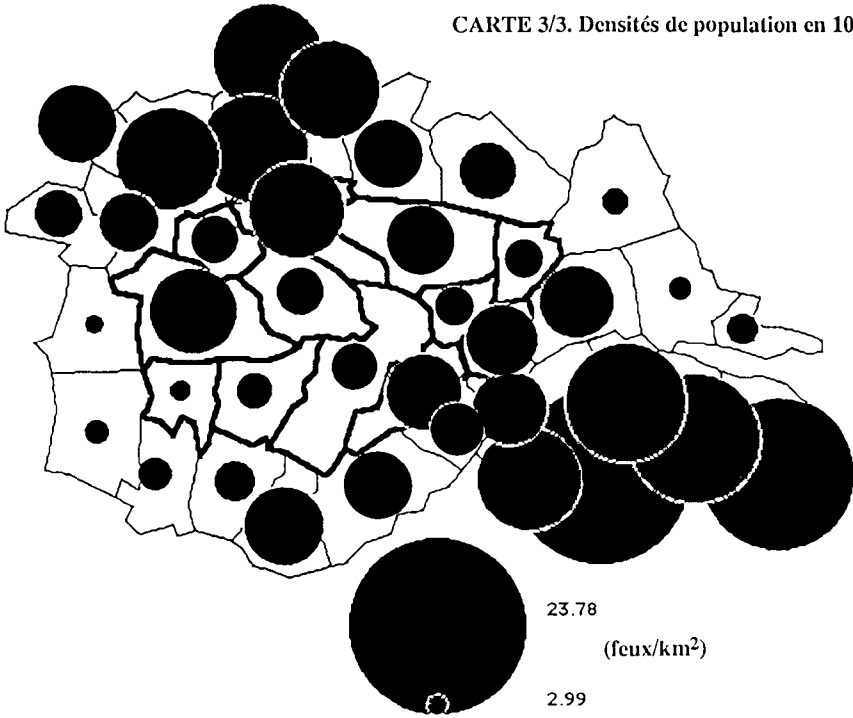
12. Sima Guang, « Lun Zhang Shuzhan zhi Cai zhou zhuang », *Sima Guang zouyi*, Shanxi [Taiyuan], 1986, 4/42.
13. La frontière se confondant avec le fleuve, la rive gauche devient territoire Jin alors que la rive droite reste Song. Cependant, en période de conflit ouvert, la région est abandonnée à des chefs de bande dont l'autorité sur une portion du territoire Song ou Jin est souvent reconnue par des titres officiels. Ces zones souvent mal définies constituent de ce fait un glacis qui limite les points de contact direct entre les deux États ennemis, tout en permettant à chacun



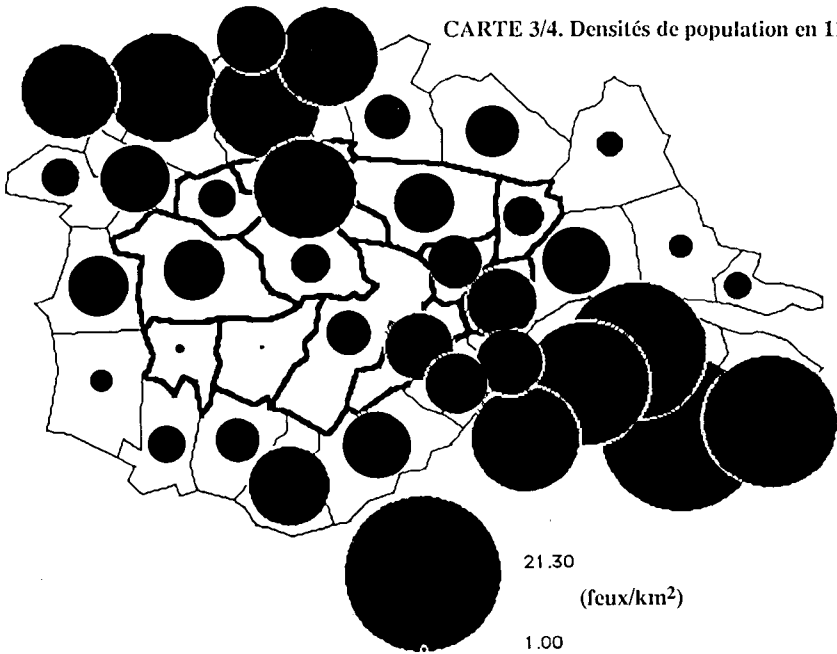
CARTE 3/1. Situation du bassin de la Huai (limites en gras) entre les cours inférieurs du Huang He et du Yangzi (Cf. Annexe II pour les noms des préfectures)



CARTE 3/3. Densités de population en 1080



CARTE 3/4. Densités de population en 1102



Jin à la veille de sa disparition, autour de 1225, attestent l'anarchie de l'enregistrement : Cai et Bo, deux des préfectures dont la population fiscale était la plus élevée en 1102, ont vu disparaître plus de la moitié de cette population ; la préfecture de Su, elle, a perdu 40 % de ses foyers ; quant à celles de Ying et de Si, c'est environ 80 % de la population recensée qui se sont évanouis¹⁴ ! Si nous ne possédons aucune indication chiffrée sur la population de la rive droite sous les Song du Sud, le traité de géographie de l'histoire des Yuan signale que Guang, Xinyang et Ying ont été rattachées à l'ancienne préfecture de Cai, appelée désormais *Runing fu*, en raison de la faible importance numérique de leur population¹⁵. Le même texte indique que, sur la rive gauche, les sous-préfectures qui dépendaient initialement de Bo ont, pour les mêmes raisons, été rattachées à de plus vastes circonscriptions. La faiblesse de l'enregistrement est alors patente, mais il est à vrai dire difficile, tant leurs variations sont excessives, d'utiliser directement les chiffres pour en déduire une évolution démographique.

Les résultats obtenus grâce à ces cartes de densité ne constituent pas une surprise. Ils confirment que l'ensemble du territoire considéré connaît des dynamiques démographiques différentes. La croissance de l'enregistrement dans les préfectures du Bas Yangzi, notamment sur la rive droite, est nettement plus affirmée que celle de la Grande plaine du Nord entre le VIII^e et le XI^e siècle. Mais ces résultats révèlent surtout où se situe précisément la ligne de partage entre ces deux ensembles soumis à des rythmes différents : sur une ligne droite reliant la préfecture de Sui, au sud-ouest du territoire considéré, à celle de Dan, au nord. Malgré l'imprécision des calculs que l'on peut faire, les écarts sont suffisamment importants

d'eux d'entretenir à peu de frais une guérilla censée nuire à l'adversaire. Cf. Fang Hao, *Song shi*, Taibei, 1979, pp. 186-193 ; Huang Kuanzhong, *Nan-Song shidai kang Jin de yijun*, Taibei, 1988 ; F. Aubin, « The rebirth of Chinese rule in times of trouble : North China in the early thirteenth century », in S.R. Schram (éd.), *Foundations and limits of state power in China*, Londres et Hong Kong, 1987, pp. 113-146.

14. Cf. Liang Fangzhong, *Zhongguo lidai hukou, tiandi, tianfu tongji*, Shanghai, 1980, tableau 46. Le chiffre de Cai *zhou* doit être augmenté de celui de la nouvelle préfecture instaurée par les Jin, *Xi zhou*, ancienne sous-préfecture dépendant de Cai sous les Song.

15. *Yuanshi*, Pékin, 1977, 59/1405-1409.

pour être significatifs : la moyenne des gains de population au nord-ouest de cette ligne est faiblement négative, cette zone perdant plus d'un foyer au km² entre 742 et 1080, alors qu'au sud-est elle est nettement positive, avec une progression de 4 à 5 foyers au km². À l'exception de la seule préfecture de Chen, le bassin de la Huai est ainsi entièrement situé dans la zone de forte croissance de l'enregistrement au xi^e siècle. Or, entre 1080 et 1102, comme le laissaient pressentir les chiffres des préfectures, c'est l'ensemble de cette zone, au sud-est de la ligne, qui connaît à son tour une phase de stagnation, et peut-être de repli, puisque les moyennes indiquent une perte de plus d'un demi-foyer au km². À la fin du xi^e siècle, l'expansion de la population enregistrée marque donc désormais le pas dans l'ensemble du territoire qui s'étend entre le cours inférieur du fleuve Jaune et celui du Yangzi.

Une analyse plus fine permet de nuancer ces moyennes chiffrées. En effet, comme l'indiquent les variations de population par préfecture entre 1080 et 1102, la seule progression attestée par les chiffres est déterminée par la force d'attraction du vieux foyer de peuplement situé autour de Kaifeng et par la forte croissance de l'enregistrement dans la préfecture de Tang, au sud-ouest de la capitale : l'ensemble de cette zone connaît un gain de près de 2,5 foyers au km². Par contre, à l'exception de deux préfectures situées sur la rive droite de l'embouchure du Yangzi et des circonscriptions situées sur la rive gauche directement au contact du fleuve, lesquelles n'enregistrent pas de diminutions, les densités de toutes les préfectures situées entre fleuve Jaune et Yangzi connaissent en moyenne une perte d'un foyer au km². Les deux pôles déjà actifs au milieu du viii^e siècle, la Grande plaine du Nord et la région du Bas Yangzi, continuent donc apparemment de déterminer le peuplement du bassin de la Huai jusqu'au seuil du xii^e siècle : leur comportement démographique serait à l'origine de son indéniable expansion au xi^e siècle, et pourrait de même expliquer la contraction de la fin du même siècle. L'évolution quantitative des masses de population recensées dans le bassin durant près de cinq siècles est soumise, en d'autres termes, à une forte logique spatiale, dont il devient dès lors nécessaire de préciser les mécanismes.

Structure fiscale et différences spatiales

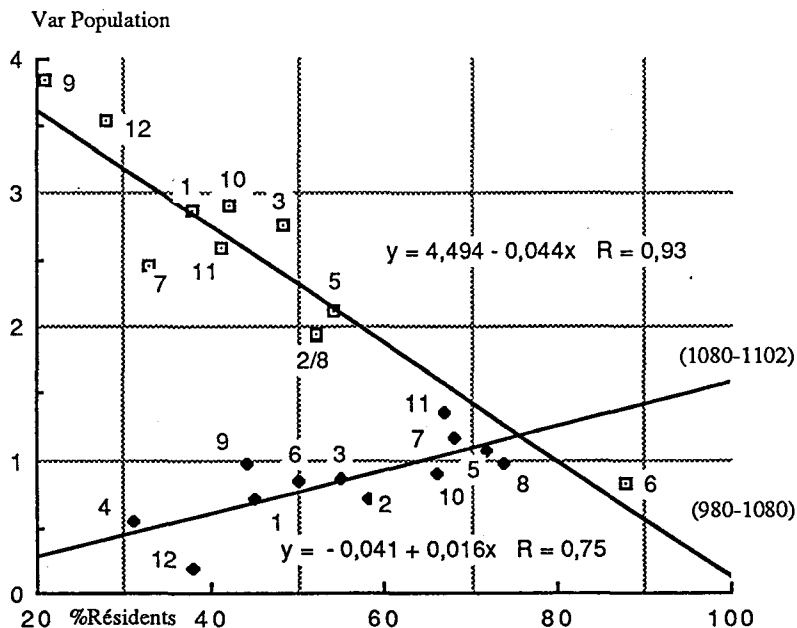
Le *Taiping huanyu ji* et le *Yuanfeng jiuyu zhi* fournissent un nombre important d'éléments fiscaux. L'interprétation correcte de ces données suppose la prise en compte de la distinction faite par ces textes entre « foyers-résidents » (*zhuhu*) et « foyers-hôtes » (*kehu*). La tentation constante de l'historiographie marxiste chinoise a été de simplifier outrancièrement la question du statut des « hôtes », quand bien même certains auteurs reconnaissent la baisse tendancielle de leur nombre et l'existence de disparités régionales : il s'agirait de simples tenanciers, victimes de gros propriétaires avides de terres, à moins qu'on ne les décrive comme des serfs dont le statut juridique inférieur suffirait à définir leur rôle économique dans un système foncier dominé par les grands domaines¹⁶. Or, plusieurs travaux ont montré qu'il est impossible de limiter le sens de « foyer-hôte » à celui de tenancier, non seulement sous les Tang, ce que reconnaissent les historiens chinois, mais également sous les Song¹⁷.

Avec l'abandon progressif, puis définitif, du système de « répartition égale des terres » (*juntian*) sous les Tang, la terre, devenue légalement aliénable, s'est d'autant plus raréfiée que la pression démographique s'accroissait ; ce phénomène est généralement considéré comme le moteur des grandes migrations qui affectent l'empire au VII^e et au VIII^e siècle. Ces mouvements de population ayant provoqué la disparition de nombreux

16. À titre d'exemples, voir Chen Lesu et Wang Zhengping, « Songdai de kehu yu shidafu », *Hangzhou daxue xuebao*, 1979, 1-2, pp. 106-117 ; Qi Xia, « Guanyu Songdai renkou de jige wenti », *Qiu shi ji*, Tianjin, 1982, pp. 68-92 ; Guo Dongxu, « Shi lun Songdai xiangcun kehu de falü diwei », *Hebei daxue xuebao*, 1985, 3, pp. 101-108.
17. Yanagida Setsuko, « Sôdai gôson no kyakko ni tsuite » et « Sôdai no kyakko o meguru shomondai », *Sô Gen gôsonsei no kenkyû*, Tokyo, 1986, pp. 240-283 et 284-323. On trouve une synthèse des discussions sur le terme *kehu* aux pages 300 et 305-307 de l'article de recension de Peter J. Golas, « Rural China in the Song », *Journal of Asian Studies*, 39 (2), 1980, pp. 291-325. Cf. également Richard Von Glahn, *The country of streams and grottoes : expansion, settlement, and the civilizing of the Sichuan frontier in Song times*, Cambridge (Mass.), 1987, pp. 49-51, dont nous suivons l'exposé.

foyers des registres qui permettaient initialement la répartition foncière dans chaque circonscription, et donc le calcul de l'impôt, le gouvernement central dut prendre en compte la nouvelle réalité en modifiant l'assiette de l'imposition, créant les catégories de résidents et d'hôtes. On sait que la réforme de l'« impôt double » (été et automne) en 780 rendait caduque cette distinction, puisque l'impôt était désormais calculé en fonction de la propriété effective, sans tenir compte de la résidence du propriétaire. Dès lors, sous les Song, la distinction aurait été au moins autant sociale que fiscale. En effet, si les registres distinguaient toujours résidents et hôtes, le terme d'« hôte » appartenait à présent au système de classement hiérarchique des foyers à la base de l'imposition : il désignait une catégorie regroupant de façon hétéroclite tous les foyers originaires d'une autre circonscription, ceux qui n'étaient pas inscrits sur les registres réglementant l'impôt et la corvée dus par les résidents, ceux enfin qui ne possédaient aucun patrimoine. Voilà pourquoi se retrouvaient classés comme hôtes non seulement des fermiers dépendants, attachés par contrat à des grandes familles, mais aussi une population de gens sans terres qui louaient leurs bras en cherchant ou non à se fixer (réfugiés, pionniers attirés par les autorités dans les zones qu'elles souhaitaient mettre en valeur), enfin tout un secteur vivant de la mobilité même : artisans, bateliers, marchands ou... hors-la-loi.

Si l'on se souvient que la détermination des foyers fiscaux par préfecture s'effectuait selon une logique de quotas définis après négociations entre l'administration centrale et les notables locaux chargés des opérations, il est légitime de considérer que la proportion entre les résidents et les hôtes, deux groupes soumis à des charges fiscales différentes, constitue une structure fiscale susceptible de caractériser chaque circonscription. Ainsi est-il possible de considérer l'évolution de cette structure comme un indicateur de l'évolution du peuplement. Les chiffres dont on trouvera le détail dans l'annexe III permettent la construction d'un premier graphe (graphe I) de corrélation entre l'indice de variation de la population recensée dans chacune des douze préfectures du bassin et sa structure fiscale exprimée en pourcentage de résidents. L'indice de variation, simple rapport des populations enregistrées à deux dates différentes, exprime directement l'intensité de la croissance



GRAPHE I. Corrélation entre les variations de population et la structure fiscale (980-1080-1102) (les chiffres et le mode de calcul sont donnés dans l'annexe III)

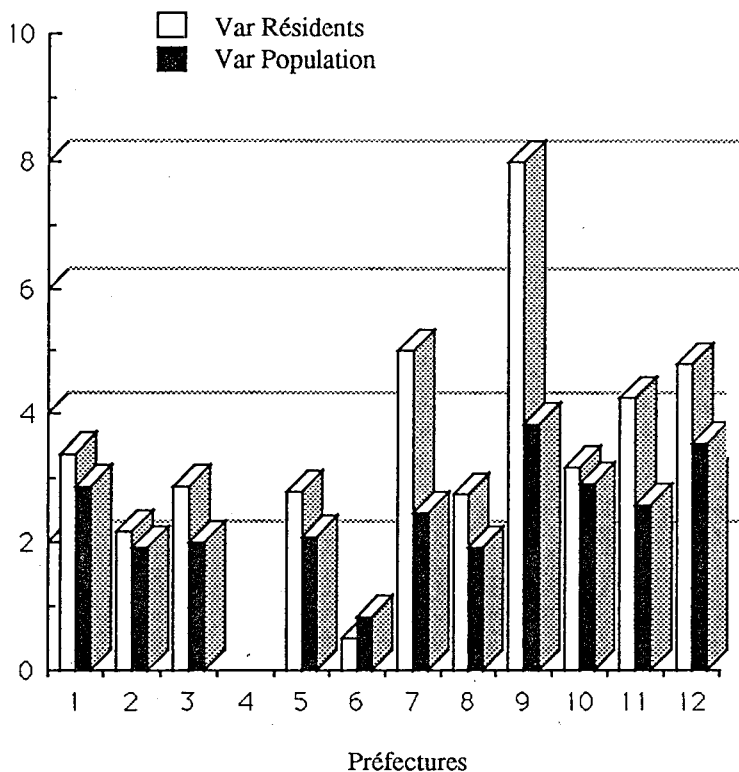
Nous avons corrélé dans le graphe I l'indice de variation de la population entre 980 et 1080 avec la situation fiscale de 980, puis l'indice de variation de la population entre 1080 et 1102 avec la situation fiscale de 1080. La corrélation entre les deux variables est particulièrement significative jusqu'en 1080 ($R=0,93$), alors qu'elle l'est à peine après cette date ($R=0,75$). La répartition des points dans la corrélation correspondant aux chiffres de 980 fait apparaître une distribution spatiale qui confirme l'existence d'écarts régionaux entre l'ouest et l'est du bassin, tout en soulignant la forte progression du Sud par rapport à la plaine du Nord. La pente de la première

droite de régression indique clairement que la hausse de la population enregistrée entre 980 et 1080 est inversement proportionnelle au nombre de foyers-résidents dans chaque préfecture à la fin du x^e siècle (Xinyang/4 est exclu de cette corrélation dans la mesure où son indice de variation (12,5) représente essentiellement les... progrès de l'enregistrement. Le sous-enregistrement y était notoire depuis la répression de la révolte du Huaixi, au début du ix^e siècle¹⁸). L'exemple de Shou/9 et de Su/6, aux deux extrémités de la droite, illustre parfaitement cette corrélation, puisque Su, dont la proportion de résidents atteint 88 %, est la seule préfecture qui voit diminuer son chiffre de population au cours du siècle, alors que Shou, où les foyers-hôtes sont largement majoritaires (79 %), est la préfecture qui enregistre le plus fort gain au cours de la même période. La présence d'un nombre important de foyers-hôtes à la fin du x^e siècle semble donc être une condition de base pour une forte croissance de la population enregistrée au xi^e siècle.

La deuxième droite de régression est inverse : c'est donc cette fois une corrélation positive qui existerait dans chaque préfecture entre variation de population et proportion de foyers-résidents. Les préfectures dont le chiffre de foyers-résidents oscille entre 30 et 60 % accusent un solde de population négatif : elles sont situées dans l'ouest du bassin. Les seules préfectures qui connaissent encore un gain de population entre 1080 et 1102 possèdent une nette majorité de résidents (autour de 70 %). Mais on décèle plusieurs anomalies qui confirment la faiblesse du lien entre variation de la population et structure fiscale à la fin du x^e siècle : un fort pourcentage ne garantit pas pour autant un gain (Lu/10 ou Chu/8), une stagnation de l'enregistrement ne renvoie pas pour autant à une même structure fiscale (Shou/9 et Chu/8).

La première droite étant, comme on vient de le voir, seule à suggérer une corrélation effective entre les deux variables, le graphe II en complète l'information en comparant, par préfecture, les indices de variation des deux critères, population et foyers-résidents.

18. Sur la révolte du Huaixi, cf. Charles A. Peterson, « Regional defense against the central power : the Huai-hsi campaign, 815-817 », in John K. Fairbank et Frank A. Kierman (éds.), *Chinese ways in warfare*, Cambridge (Mass.), 1974, pp. 123-150.

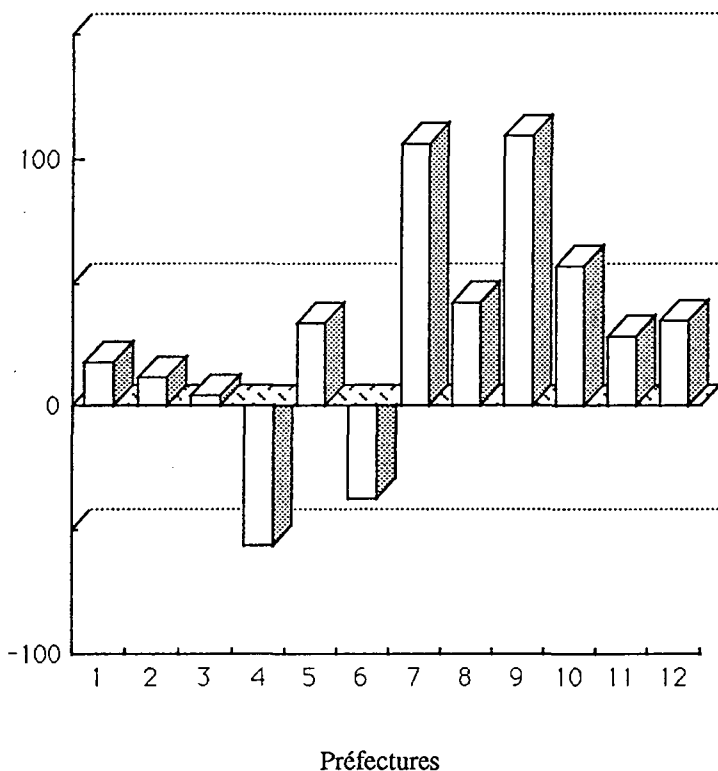


GRAPHE II. Variations de population et de résidents par préfecture (1980-1980)

Huit des onze préfectures représentées possèdent un indice de variation de la population enregistrée compris approximativement entre 2 et 3 (exactement 1,93 et 2,91), sans qu'on puisse relever de distribution particulière dans l'espace : on en compte en effet quatre sur la rive gauche et quatre sur la rive droite. C'est donc bien le bassin dans son ensemble qui connaît une progression de l'enregistrement. Mais ce sont surtout les préfectures au sud de la Huai, les plus riches en foyers-hôtes à la veille de l'expansion, qui voient augmenter le nombre de leurs foyers-résidents, la moyenne

de leur indice de variation étant le double de celle des préfectures situées au nord de la rivière (4,6 contre 2,3). La dynamique d'enregistrement des foyers-résidents est donc nettement différente entre rive gauche et rive droite, ce que confirme encore le graphe III en précisant les variations de la structure fiscale par préfecture entre 980 et 1080, ces variations étant exprimées en pourcentage de foyers-résidents.

Var Résidents



GRAPHE III. Variations du pourcentage de résidents par préfecture (980-1080)

Comme on le constate, le gain important de résidents, dont on verra plus loin ce qu'il représente sur le terrain, provoque dans les préfectures au sud de la Huai une modification sensible du rapport résidents-hôtes, alors que les circonscriptions liées géographiquement à la Grande plaine, au nord du fleuve, sont plutôt peu, ou même négativement, concernées par le phénomène : Su/6, notamment, voit diminuer, à l'inverse de toutes les autres préfectures importantes, le nombre de ses résidents, ainsi que leur part dans la structure fiscale. La moyenne des indices de variation des pourcentages de résidents dans la structure fiscale est de 2,79 au nord du fleuve, alors qu'elle est au sud de 5,21, presque le double.

Or, on a vu plus haut tout le profit que l'on peut tirer d'un élargissement de l'enquête sur le peuplement à un territoire excédant les limites physiques du bassin. Ce changement d'échelle est d'autant plus utile qu'il rend possible la comparaison des différences relevées dans le bassin avec les écarts régionaux qui caractérisent la Grande plaine du Nord et le Bas Yangzi. On trouvera dans l'annexe III les calculs nécessaires à cette comparaison. Au nord, 14 préfectures, choisies dans le circuit (*dao*) du Henan en 980, composent, avec les six préfectures de la rive gauche de la Huai, la partie de la plaine du Nord comprise entre fleuve Jaune et Huai ; au sud, les neuf préfectures analysées composent, avec les six préfectures de la rive droite de la Huai, l'essentiel du circuit du Huainan, entre Huai et Yangzi, toujours en 980. La moyenne des variations du pourcentage de foyers résidents au nord est de 3,03, alors qu'au sud elle est de 4,59 : le contraste est donc bien le même. En rapportant les chiffres du seul bassin de la Huai aux moyennes de ce territoire plus vaste, on constate même que l'écart entre nord et sud du bassin est plus accentué encore que celui indiqué par les moyennes calculées pour le territoire qui l'englobe. Quelle interprétation ces phénomènes suggèrent-ils ?

Les nets progrès de l'enregistrement au début des Song sont d'ordinaire considérés comme résultant à la fois de la récupération de foyers-résidents et du rattachement d'hôtes à la catégorie des résidents — ce qui expliquerait les variations de la structure fiscale. Il s'agirait donc en premier lieu d'un rattrapage du sous-enregistrement chronique depuis la deuxième moitié du VIII^e siècle. Techniquement et symboliquement, un tel rattrapage est un des actes de souveraineté qui affirment la vocation impériale d'une nouvelle

dynastie : dès 971, par exemple, sur l'ensemble de la rive gauche de la Huai, les administrations locales des sous-préfectures sont mises en demeure d'« enregistrer avec le plus grand scrupule les foyers absents des registres, résidents, hôtes [possédant des] buffles, hôtes simples... Ceux qui oseront frauder en évitant l'inscription et les fonctionnaires qui feront disparaître des noms seront impitoyablement punis, de même que les agents chargés des registres ; ceux qui les auront dénoncés recevront en récompense le patrimoine des coupables »¹⁹.

La variation observée entre 980 et 1080 découle essentiellement de cet effort de récupération de la population fiscale, rendu possible par la stabilité instaurée par les Song. Cet effort avait en fait déjà porté ses fruits au moment du recensement de 980, puisqu'à cette date le bassin avait au moins retrouvé la population fiscale du début du VIII^e siècle. Mais l'analyse par préfectures indique aussi un net décalage entre la partie nord-ouest du bassin (en 980 Cai, Chen et Bo n'ont pas encore retrouvé leur poids des années 710-740) et la zone sud-est (à Ying, Chu, Shou, Lu, Hao et sans doute Su, le niveau de l'enregistrement a déjà et souvent très largement dépassé celui des Tang). Si donc les chiffres de 980 montrent que les mesures pour pallier au sous-enregistrement rencontrent un succès certain dès la fin du X^e siècle, entre 980 et 1080 c'est surtout la partie méridionale du bassin, celle qui est liée géographiquement au Yangzi, qui voit se modifier très sensiblement le rapport résidents-hôtes au cours du mouvement de récupération des foyers. Cette modification importante de la structure fiscale au sud de la Huai peut suggérer l'existence d'un mouvement de rattrapage par rapport au nord, où la proportion de résidents n'évolue que faiblement : en quelque sorte, cette différence de dynamique donnerait aux deux sociétés que divise le fleuve une plus grande homogénéité fiscale à la fin du X^e siècle. Mais la progression générale de l'enregistrement, le possible rattrapage fiscal du nord par le sud, ces réalités administratives suffisent-elles à souder le bassin en un territoire homogène, alors même qu'en 1072 la division du Huainan en deux circuits distincts, le Huainan Xi et le Huainan Dong, semble traduire la prise en compte d'écart régionaux persistants ?

19. Xu Song, *Song huiyao jigao*, Pékin, 1957, *Shihuo*, 69/78.

Les indicateurs que nous avons privilégiés jusqu'ici dans l'approche statistique sont purement administratifs ; mais il est clair que d'autres réalités doivent être prises en considération. Dans la mesure où le recensement de 1102 ne distingue plus entre foyers hôtes et résidents, il devient d'ailleurs impossible d'interpréter les variations par rapport à 1080 en fonction de la structure fiscale : les anomalies statistiques relevées dans la seconde corrélation du graphe I et la faiblesse même de cette corrélation soulignent au demeurant que dès avant 1080 la progression de l'enregistrement dépend de plus en plus de facteurs autres que la récupération de foyers. Le moment est donc venu d'essayer de préciser la réalité sociale recouverte par la distinction administrative hôtes/résidents dans la région sous les Song.

Les « hôtes » : mobilité et circulation

Recensant la plupart des textes Song qui se rapportent à la question des hôtes, Yanagida Setsuko a pu souligner que la baisse tendancielle de la proportion des « hôtes » dans la structure fiscale est particulièrement nette dans les régions rizicoles ; précisant le lien qui existe entre régime foncier et structure fiscale, elle souligne qu'il s'agit de zones d'agriculture intensive où la grande propriété foncière domine grâce au système des terres affermées. Elle croit même être en droit de définir les corrélations complémentaires suivantes : manque de terres/faible proportion d'hôtes, abondance de terres/forte proportion d'hôtes²⁰. Le tableau par circuits qu'elle dresse d'après le *Yuanfeng jiuyu zhi* confirme que la proportion d'hôtes varie sensiblement dans les territoires qui forment le bassin de la Huai tel que nous l'avons défini. Certaines préfectures du bassin se rattachent à des zones riches en foyers hôtes, le Jingxi Bei et le Huainan Xi (dont font respectivement partie les préfectures notées ici 1, 2, 3, 4 et 9, 10, 11, 12), où l'abondance de terres disponibles inciterait les populations à une installation durable ; d'autres se rattachent à une zone riche en résidents, le Huainan Dong (duquel dépendent les quatre autres préfectures) qui, pour des raisons inverses, offrirait peu de possibilités d'installation. Or, le graphe III indique

20. Yanagida, « Sôdai gôson », p. 250 ; sur la structure foncière, cf. Yanagida, « Sôdai gôson no katô ko ni tsuite », pp. 191-229, en particulier p. 198.

clairement que la différence de gains en résidents est particulièrement marquée entre les préfectures du bassin dépendant respectivement du Huainan Xi et du Jingxi Bei. Sans en être pour autant invalidées, les conclusions de Yanagida ne rendent pas pleinement compte de l'origine des variations de la structure fiscale dans la région. Il est donc nécessaire de formuler de nouvelles hypothèses.

On trouve sans doute la croissance naturelle au premier rang des facteurs qui ont contribué à modifier la structure fiscale ; mais si l'accroissement démographique est très vraisemblable, son évaluation dans un cadre préfectoral reste impossible à partir des sources disponibles. On est en terrain moins incertain quand on cherche à reconnaître la politique rurale des autorités et à en mesurer certains des effets sur la population. Il est aujourd'hui largement reconnu qu'un des soucis permanents de l'administration des Song a été de reconstituer, dans l'intérêt de l'État, un équilibre entre petits producteurs et grandes familles²¹. Cette politique incluait deux options, attestées par les textes : attirer des foyers-hôtes sur des terres en friche dont la mise ou la remise en valeur leur assureraient la propriété, à charge pour eux de s'acquitter de l'« impôt double » et des corvées ; et empêcher les grandes familles d'accaparer les terres des foyers en difficulté et de faire disparaître ces derniers des registres de l'administration en en faisant des hôtes « protégés ».

Il est apparemment possible d'opposer ainsi le Jingxi dans son ensemble (Jingxi Bei et Jingxi Nan) au Huainan Xi. Tout au long du XI^e siècle, le Jingxi apparaît en effet comme une région apte à recevoir des populations en mal de terres ; c'est donc naturellement le premier volet de la politique d'aide aux petits producteurs que les autorités voudraient y voir appliquer. Ainsi voit-on en 996 Chen Jing, Érudit en charge des sacrifices impériaux (*taichang boshi*), opposer plusieurs régions, dont le Jiang-Huai (le terme désigne en général le Bas Yangzi, y compris le sud de la Huai), jugées trop éloignées du centre de l'empire, aux territoires proches de la capitale comme le Jingxi où l'action des autorités devrait privilégier l'agriculture : « Aujourd'hui, dans les vingt-trois préfectures entourant la circonscription métropolitaine, et sur des étendues de plusieurs milliers de *li*, les terres ne

21. Cf. P.J. Golas, art. cité, pp. 310-314.

sont défrichées qu'aux deux ou trois dixièmes, les rentrées fiscales n'atteignant que cinq ou six dixièmes (des possibilités)²². » Dans les années 1040, c'est l'ouest de la capitale, dont le Jingxi fait partie, qu'Ouyang Xiu prend pour exemple de région mal exploitée : « Le Jingxi est un pays rude et pauvre, privé des richesses naturelles qu'assurent montagnes et étangs. Alors que la population devrait s'appuyer entièrement sur l'agriculture [pour vivre], un tiers à trois cinquièmes des actifs dans les foyers vivent en oisifs (entendons loin des travaux des champs)²³. » Une trentaine d'années plus tard la situation semble inchangée, puisque la Cour cherche encore à mettre en valeur, grâce à l'aménagement de canaux et de réservoirs, les zones comprises entre Chen et Ying, deux préfectures de la vallée de la Huai qui appartiennent au Jingxi, ce que déconseille un Wang Anshi soucieux de préserver le réseau de transport. Wang explique en effet que c'est seulement dans la mesure où la rivière Cai n'était pas utilisée comme voie de transport du tribut en grains qu'on a pu autrefois faire courir des canaux d'irrigation parallèlement à sa rive gauche ; or, la Cai, dont le lit a été aménagé pour réaliser le canal Huiminhe, sert désormais à faire passer le tribut et les canaux en question la priveraient d'une partie de son eau²⁴. Un texte contemporain de Su Che vient confirmer que la partie du Jingxi qui s'étend au-delà de Chen vers Cai et le bassin de la Han, au sud-ouest de la capitale, connaît des problèmes analogues : « Les terres, qui appartiennent toutes au domaine public (*gongtian*), sont abondantes, mais les hommes étant rares elles restent malheureusement en friche²⁵. »

Dans le Huainan Xi, par contre, il est possible de trouver plusieurs exemples d'une politique active de protection face aux dangers que pouvaient faire peser les grandes familles sur les foyers en difficultés. Les

22. *Songshi* (cité désormais *SS*), Pékin, 1977, 173/4160, et Li Tao, *Xu zizhi tongjian changbian* (cité désormais *XZCB*), Pékin, 1986, 40/844.
23. Ouyang Xiu, « Tong jin si shang shu », in *Ouyang Xiu quanji*, Taibei, 1983, t. 1, *Ju shi ji*, 45/309.
24. *XZCB*, 215/ 5242-5243, où se trouvent les recommandations de Chen Shixiu et la réfutation de Wang Anshi. Sur cette controverse, cf. Lamouroux, « Les contradictions », pp. 153-154 et 160-161.
25. Su Che, « Min zheng xia (er) », *Luan cheng ying zhao ji*, Shanghai, 1987, t. 3, 10/1688.

autorités cherchent à aider directement ces derniers. Kawahara Yoshirô a dressé le catalogue de ces secours, où apparaissent plusieurs fois les préfectures de Shou et de Lu : en 982, les greniers publics de l'ensemble de la circonscription de Lu accusant un déficit de plus de 17 000 *shi*, l'administration emprunte auprès des familles aisées pour les renflouer ; c'est pour lutter contre une famine importante que le fameux édit de 1012 ordonne l'introduction de variétés de riz précoce dans le Huainan ; et c'est encore vers Shou qu'en 1031 30 000 *hu* sont acheminés du Zhexi pour des prêts à la population²⁶. Nous avons par ailleurs eu l'occasion de souligner à quel point cette zone est le théâtre de conflits pour le contrôle des ouvrages hydrauliques indispensables à sa mise en valeur²⁷ : c'est là l'indice d'une expansion que les autorités sont loin certes de toujours maîtriser, mais dont les registres fiscaux doivent profiter, même imparfaitement.

À s'en tenir à ces seules références, il serait donc tentant d'opposer une zone où la politique d'encouragement aux défrichements échoue — les « hôtes » ne s'y implantent guère — à une zone où la politique de protection des autorités s'avère efficace, réussissant, au moins pour un temps, à contrarier la logique de l'accaparement et à inscrire sur les registres un nombre croissant de résidents. Ouyang Xiu suggère bien une explication à l'échec de la politique menée dans le Jingxi : « Ce n'est pas que les gens refusent ces terres à cause de leur aridité : si personne ne consacre d'efforts à leur mise en culture, c'est parce qu'on fuit les services et les corvées²⁸. » Et lorsqu'il précise qu'il s'agit exclusivement de terres appartenant au domaine public, Su Che nous invite à relier les problèmes du Jingxi au déclin, dans la structure agraire, de l'influence des terres publiques au profit des terres privées, suivant un mouvement de longue durée entamé dès la deuxième moitié des Tang²⁹. Bref, ces citations donnent quelque substance sociale au gain de résidents révélé par les statistiques et au fait qu'il est nettement plus marqué au sud de la Huai qu'au nord ; elles n'en constituent

26. Kawahara Yoshirô, *Hoku Sô ki tochi shoyû no mondai to shôgyô shihon*, Fukuoka, 1964 ; le tableau se trouve pp. 330-333.

27. Lamouroux, « Les contradictions », pp. 151-161.

28. Ouyang Xiu, loc. cit.

29. Zhang Zexian, « Tang houqi tuntian de bianzhi yu baihuai », *Pingzhun xuekan*, recueil 3 (1), Pékin, 1986, pp. 83-102.

pas moins des éléments bien fragiles pour confirmer, et à plus forte raison mesurer, une différence dans la dynamique du peuplement entre les deux zones. Certains auteurs parlent en effet en sens contraire. Ainsi Su Shi, préfet de Yingzhou vers 1090, suggère que la politique de redistribution de certaines terres au nord de la Huai est loin d'avoir toujours été un échec : il souligne en effet que les terres publiques remises en valeur le long de la Ying dans les années quarante du xi^e siècle sont à son époque bel et bien considérées comme terres privées, et que toute expropriation serait fort mal accueillie par la population³⁰.

À vrai dire, la démarche consistant à opposer les citations nous enferme plus dans les convictions des contemporains qu'elle ne nous permet de mesurer des différences dont les textes, pourtant, nous aident à percevoir l'existence. Les critères retenus par Yanagida — grande propriété foncière et extension de la riziculture — concernent surtout ce qu'on pourrait appeler les « hôtes dépendants », au nord comme au sud de la Huai. Il peut être plus utile de s'appuyer sur la caractéristique commune aux autres catégories, à savoir la mobilité : en effet, tout migrant était considéré comme un « hôte ». Or il est indéniable que la mobilité est une donnée centrale dans le bassin de la Huai au xi^e siècle. L'accroissement démographique y provoquant, comme dans le reste de l'empire, des déséquilibres fonciers, il était inévitable que la mobilité augmentât. Et c'est cette mobilité qui exige de l'État une nouvelle vision fiscale d'une population toujours divisée, on l'a dit, selon les catégories de résidents et d'hôtes héritées des Tang. Pour l'État, profiter de l'expansion implique non seulement de gérer sans pertes, voire d'augmenter, le nombre de foyers fiscaux qui acquittent l'« impôt double » et les corvées (les résidents), mais aussi de fixer toute une population (les hôtes) qui, bien que souvent liée à cette expansion, risque d'échapper au fisc du fait des nouvelles réalités sociales. La mobilité constitue donc autant un défi que l'administration fiscale doit relever en arrêtant de nouvelles mesures, qu'une réponse de la population à ces mesures mêmes : produit de l'expansion, elle est aussi facteur d'instabilité. Son étude permet ainsi d'aborder sous un autre angle la question que l'analyse des recensements

30. Su Shi, « Shen sheng lun Bazhang gou lihai zhuang er shou », *Su Shi wenji*, Pékin, 1986, t. 3, *Zouyi*, 33/939.

laissait en suspens : le bassin de la Huai devient-il, à la faveur de l'expansion du XI^e siècle, un territoire plus homogène, comme le suggère le rattrapage fiscal, ou les variations de la structure fiscale traduisent-elles effectivement des dynamiques régionales différentes ?

Les entreprises de l'administration pour inciter les populations sinistrées à émigrer là où la main-d'œuvre fait défaut sont évidemment plus faciles à cerner que les déplacements spontanés. Les fonctionnaires mentionnent de nombreux mouvements de population dans leurs rapports, et certains témoignages attestent leurs efforts pour les contrôler. En 1068, Gao Fu, préfet de Tang (préfecture limitrophe de celle de Cai, qu'il administrera en 1077), recrute des défricheurs dans les circonscriptions voisines ; il reprend ainsi à son compte une politique qui avait permis, avant l'abolition en 1026 de l'Office foncier (*yingtian wu*) chargé de la mise en valeur des terres de la préfecture, d'attirer des familles sans patrimoine sur les terres publiques³¹. D'autres rapports traduisent plutôt le désarroi des autorités devant l'afflux des réfugiés dans une région qui passe pour excentrée et difficile. Au début de l'ère Xining (1068-1077), son opposition à Wang Anshi vaut à Fu Bi un exil déguisé sous la forme d'une affectation de préfet à Bo, puis à Ru, à l'ouest du bassin de la Huai, où il voit affluer tout un petit peuple venu du Hebei s'installer dans le Jingxi : « Six à sept dixièmes [de ces familles] appartiennent au 5^e grade, et trois ou quatre dixièmes sont soit [des familles] du 4^e grade, soit des sinistrés qui n'ont pu obtenir de secours, ou encore des hôtes sans terres³². » À l'arrivée d'une autre vague de réfugiés, Han Wei, préfet de Ru sous Shenzong (1068-1086), fait noter jour après jour leur nombre : ils quittent le Hedong, traversant une partie du bassin de la Huai avant d'échouer dans sa cité, en route vers Tang et Deng dans le Jingxi, « à la recherche de grains et demandant des terres ». En dix jours, environ 2 000 individus sont ainsi inscrits sur les registres de l'administration, sans qu'on sache s'ils sont secourus au passage ou installés sur place³³. Quoique souvent victime de calamités naturelles, le bassin de la Huai peut lui aussi devenir terre d'accueil pour les sinistrés

31. Cité dans Yanagida, « Sôdai gôson », p. 253.

32. *Ibid.*, p. 253.

33. *Ibid.*, p. 254.

des régions du Sud-Est. Préfet de Ying, Su Shi voit grossir sous les murs de sa cité le nombre des familles qui fuient les préfectures voisines de Lu, Hao et Shou touchées par la disette. Craignant de ne pouvoir faire face aux besoins de cette troupe d'affamés avec les réserves de sa seule circonscription, il dramatise son rapport en précisant que le manque de pluie et de neige laisse prévoir une véritable famine, et que les réfugiés arriveront alors de bien plus loin, du Jiangdong et du Zhejiang³⁴.

Il est piquant de souligner ici que ces quelques témoignages ont en commun de présenter la rive gauche de la Huai comme la plus attractive : les réfugiés venus du Nord (Hebei, Hedong) restent sur cette rive (à Cai et, au-delà, à Ru ou à Tang) et ceux de la rive droite (Shou, Lu, Hao) n'hésitent pas à traverser la rivière pour trouver des secours. Or, tous les éléments dégagés par l'analyse des recensements incitent à déduire un mouvement d'orientation contraire : c'est la rive droite qui exercerait apparemment la plus forte attraction. Est-il possible, dans ces conditions, de se dégager du caractère aléatoire des témoignages et de trouver un indicateur permettant de mesurer l'intensité et de définir l'orientation générale de la mobilité dans le bassin de la Huai au XI^e siècle ?

Il nous paraît indispensable, pour ce faire, de mettre en lumière l'interaction entre les trajets spontanément suivis par les migrants et l'aménagement du territoire par le gouvernement. Certes, c'est en fonction de leurs objectifs propres que les autorités mettent en place un réseau de communications, mais ce réseau, elles ne le créent pas *ex nihilo*, car il a une histoire. Et cette histoire elle-même est faite d'une combinaison d'anciens choix, les uns spontanés, les autres calculés, qui ont peu à peu modelé l'espace. Le modelage de l'espace : voilà précisément un trait caractéristique du bassin de la Huai, dont la topographie se caractérise par une fluidité et une mobilité dues autant à la nature qu'à l'action humaine. Il devrait donc être possible de retrouver certains indices de la mobilité ayant affecté la population du bassin en étudiant l'évolution des principales voies de circulation, de ces axes que suivent régulièrement ceux dont la fonction est précisément la mobilité : marchands... ou voleurs.

34. Su Shi, « Qi ci dudie di hudou zhunbei zhen ji Huai Zhe liumin zhuang », *op. cit.*, t. 3, *Zouyi*, 33/947.

Les témoignages littéraires ne manquent pas pour décrire les activités commerciales dans le bassin de la Huai et à sa périphérie. Sous les Tang, des « hôtes » sont recrutés comme marinières dans le Huainan pour livrer des grains aux armées de la frontière nord³⁵. Dès la même époque le commerce du thé apparaît florissant dans la région. Des marchands partent pour plusieurs mois depuis Shou vers le Nord³⁶, et leurs convois sont la cible, à en croire un texte très détaillé de Du Mu, d'un banditisme dont les exactions touchent de nombreuses préfectures. Les pirates se partagent en effet plusieurs zones d'influence : les bandes opérant entre Hao, Bo, Xu (Su sous les Song), Si, Bian (Kaifeng) et Song se chargent des attaques sur le Jiangxi et le Huainan, alors que celles qui sont basées à l'ouest du bassin de la Huai, entre Xu, Cai, Shen (Xinyang sous les Song) et Guang, ravagent la plaine de la Han dans l'actuel Hubei. Elles organisent de véritables descentes sur les marchés, très nombreux le long des rivières, avant de disparaître dans les collines au nez et à la barbe des autorités impuissantes³⁷.

À la fin des Tang et sous les Cinq Dynasties un lien privilégié s'établit entre le bassin de la Huai et le Fujian, où partent se réfugier de nombreux migrants qui fuient les troubles et l'insécurité dans la Grande plaine du Nord³⁸. Ce lien, bien qu'il soit difficile d'en apprécier la permanence, a peut-être favorisé l'application de l'édit impérial de 1012 ordonnant l'in-

35. D'après le *Chen Bowang wenji*, cité dans Wang Yongxing, *Sui Tang Wudai jingji shiliao huibian jiaozhu*, Pékin, 1987, t. 1, p. 275.
36. Tang Geng'ou et Zhang Binglun, « Tangdai chaye », *Shehui kexue zhanxian*, 1979, 4, pp. 159-165 : les auteurs citent des exemples tirés de *Taiping guangji*. Du Mu, « Shang Li taiwei lun Jiang ze shu », *Fanchuan wenji*, Shanghai, 1978, 11/169.
37. Du Mu, « Shang Li taiwei ze shu », *Fanchuan wenji*, Shanghai, 1978, 11/168-169. Cf. les pages que R.M. Sommers consacre à cette affaire de banditisme dans le dernier chapitre de D. Twitchett (éd.), *The Cambridge history of China*, vol. 3, *Sui and T'ang China, 589-906, Part I*, Cambridge, 1979, pp. 685-686.
38. Les textes Song signalent des exemples précis de mouvements organisés des populations de Shou et Guang vers le Fujian : cf. plusieurs exemples dans Zhu Weigan, *Fujian shi gao*, Fujian [Fuzhou], 1985, t. 1, pp. 147-151.

roduction, à partir du Fujian, de variétés de riz précoce dans des régions situées plus au nord, dont la vallée de la Huai.

Mais surtout, d'importants mouvements réguliers de grains sont attestés sous les Song. En premier lieu le trafic interrégional bien sûr : les énormes quantités de céréales que le Sud-Est doit livrer à la capitale empruntent d'abord le Grand Canal, dont la Huai et surtout ses affluents constituent l'armature³⁹. Mais les échanges concernent aussi le marché intrarégional. Su Shi, préfet de Ying à la fin du xi^e siècle, donne plusieurs exemples d'obstacles bureaucratiques ayant abouti à contrarier les mouvements habituels de céréales entre des circonscriptions comme Shou, Guang ou Ying⁴⁰. Enfin l'on trouve fréquemment mention d'un trafic de buffles entre Jiang et Huai : dès 994 à Song et à Bo, mais aussi entre le sud du Yangzi et le Jingxi, en particulier à Cai et à Chen, comme l'indique Ouyang Xiu dans le texte des années 1040 précédemment cité⁴¹. Su Shi confirme indirectement l'importance de cette activité dans la région : un fonctionnaire habile, pour lequel il demande une promotion après le coup d'éclat qui lui a permis d'annihiler une dangereuse bande de brigands, a su camoufler son expédition vers leur repaire en se mêlant aux marchands de buffles qui sillonnent les routes sur les deux rives du fleuve⁴².

La richesse de ces sources, les détails concrets qu'elles fournissent sont irremplaçables en ce qu'elles attestent l'importance des liaisons interrégionales, précisent la nature des contacts, désignent souvent les points de départ et les lieux de destination ; mais ils en faudrait plus pour être en mesure de se faire une idée d'ensemble du réseau qui quadrille la région, et pour rendre compte de son évolution. Or une telle reconstruction, que nous allons

39. Le volume du tribut oscille entre 4 et 6 millions de *shi* (entre 300 et 400 000 tonnes environ). L'évolution des quotas fixés par le gouvernement pour le tribut qui transite par le Canal est présentée dans Aoyama Sadao, « Le développement des transports fluviaux sous les Song », in F. Aubin (éd.), *Études Song*, Série 1, fasc. 3, pp. 281-296.
40. Su Shi, « Zou Huainan bi di zhuang er shou », *op. cit.*, t. 3, *Zouyi*, 33/946.
41. SS, 173/4159. Ouyang Xiu, *Ju shi ji*, 45/310, souligne à ce propos la volonté de l'administration sous Taizong (976-997) de développer les colonies militaires.
42. Su Shi, « Qi jiang he zhuan yi guan yu Li Zhifang choujiang zhuang », *op. cit.*, t. 3, *Zouyi*, 33/951.

à présent tenter, est indispensable pour répondre à la question posée par l'analyse des recensements : le bassin de la Huai connaît-il une véritable intégration spatiale au cours de la phase d'expansion du XI^e siècle ?

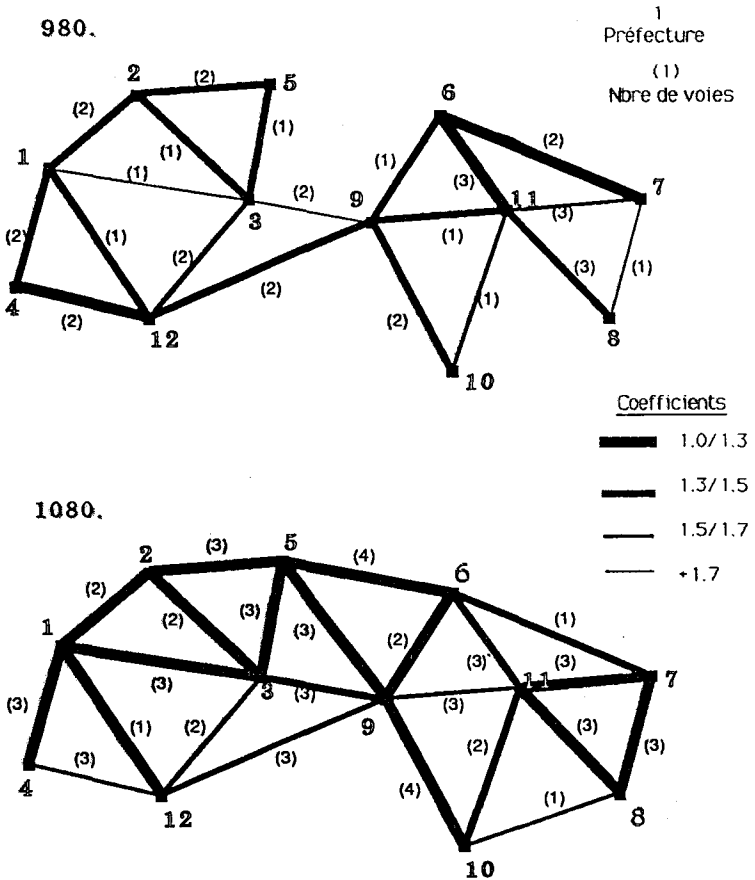
L'organisation interne du bassin

S'ils ne décrivent pas à proprement parler les routes qui sillonnent l'empire, le *Taiping huanyu ji* et le *Yuanfeng jiuyu zhi* indiquent néanmoins les distances et les directions entre préfectures voisines. En prenant pour hypothèse que la mention d'une direction atteste l'existence d'une voie de communication, terrestre ou fluviale, et que les distances indiquées varient en fonction des obstacles et des modifications d'un paysage particulièrement rapide à se transformer dans le cas du bassin de la Huai, et notamment sur la rive gauche du fleuve, il devient possible de représenter sous forme schématique le réseau de communications dans la région, à l'avènement de la dynastie, puis à la fin du XI^e siècle. Nous avons tenté d'exprimer le degré d'accessibilité entre préfectures en calculant des coefficients pour chacune des voies ainsi définies. L'annexe IV présente le détail de ces calculs, les schémas du graphe IV proposant une représentation graphique des données.

Il est clair en 980 que la région est découpée en deux sous-ensembles entre lesquels le contact est réduit : il se fait essentiellement par la préfecture de Shou/9. Les deux zones ainsi définies sont celles qui révèlent en 1102 les disparités d'enregistrement fiscal que nous notions plus haut, ce qui confirme, à travers des critères différents, la permanence de ces ensembles. Comme on l'a vu, il s'agit en réalité de deux entités géographiques excédant largement les limites du bassin : l'ensemble situé au nord-ouest correspond à l'extrémité de la Grande plaine du Nord, et le sud-est constitue la pointe extrême de la Chine du Yangzi, tout proche. Il convient de souligner qu'en raison de l'abandon du Canal la rive gauche de la Huai a été privée de voie de transport permanente entre 883 et 959⁴³. C'est donc bien au cours

43. L'anarchie qui prévaut à la fin des Tang se traduit par un manque d'entretien du chenal du Grand Canal au IX^e siècle, aboutissant à la formation de marécages entre les préfectures de Su et Si et à la coupure de la voie d'eau en de multiples endroits. Les Zhou postérieurs remettent en état le chenal entre 955 et 959.

du siècle qui suit la fondation des Song que l'intégration du réseau de transport a pu faire du bassin un ensemble homogène : grâce à la réouverture du Canal sur la rive gauche, mais aussi par la réorganisation systématique du réseau de communications entre les deux zones.

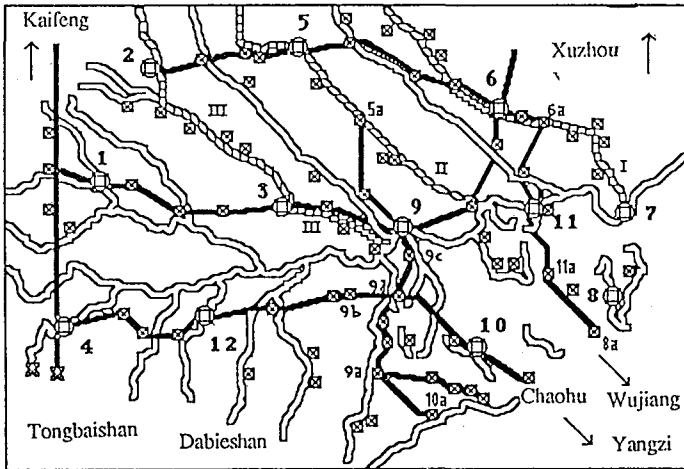



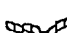




GRAPHE IV. Degré d'accessibilité entre les préfectures du bassin (980 et 1080)
(Voir l'annexe IV pour l'explication des calculs)

Ce second facteur est suggéré par le fait que la plupart des distances données sont nettement plus courtes entre les cités en 1080 qu'en 980. S'il est difficile de savoir dans quelle mesure ces changements résultent de travaux ayant supprimé ou réduit des obstacles naturels, leur caractère systématique évoque en tout état de cause un effort de rationalisation des communications entre préfectures, et ce d'autant plus que le nombre de voies différentes entre deux points augmente sensiblement dans l'ensemble du bassin, notamment autour de Shou/9. Or les conséquences pour cette préfecture sont importantes. Si le doublement du nombre de voies convergeant vers son chef-lieu (18 en 1080, contre 8 en 980) suggère que Shou reste le centre géographique de la région, il semble que, dans le même temps, la nouvelle configuration générale du réseau nuise à son hégémonie régionale. Alors qu'en 980 Shou constituait le lieu de passage obligé d'une zone à l'autre, en 1080, même s'il reste important, ce n'est plus qu'un des points d'un réseau dont la plus grande homogénéité affaiblit les hiérarchies à l'intérieur du maillage. La grande voie reliant Xinyang/4 au Yangzi et au Canal par Guang/12 et Shou/9 perd de son importance par rapport aux nouvelles routes du Nord qui relient Shou/9 à Bo/5 ou Su/6, ce qui suggère que l'axe nord-sud est devenu dominant et que la Huai ne constitue plus le même obstacle qu'auparavant. Du coup les routes qui passent par Shou se voient concurrencées par celles qui empruntent des tracés plus à l'est, autour de Si/7 où le Grand Canal se branche sur la Huai, ou plus à l'ouest, en amont, là où la Huai est plus facilement guéable, ce que suggère le renforcement des liaisons entre Xinyang/4, Guang/12 et Cai/1.

Il est possible de montrer mieux encore l'affaiblissement fonctionnel de Shou en distinguant dans le réseau de communications entre routes terrestres et voies fluviales (cf. carte 4). L'étude des communications terrestres nous invite en fait à remonter à l'antiquité. Dès l'époque Chunqiu, en effet, existent au moins deux grands axes terrestres attestés par le *Zuozhuan* : d'une part, une voie nord-sud traversant les futures circonscriptions Song de Cai/1 et Xinyang/4 pour relier la plaine du fleuve Jaune à celle du Yangzi par les trois passes du Tongbaishan ; d'autre part, une voie est-ouest reliant le pays de Chu à celui de Wu : cette voie longe la Huai au moins jusqu'à Huoqiu/9b et rejoint le lac Chaohu par Liuan/9a⁴⁴.

44. Shi Nianhai, « Chunqiu shidai de jiaotong daolu », *He shan ji*, Pékin, 1978, pp. 67-81 ; cf. en particulier pp. 69 et 72-74.



- | | | |
|---|-----------------------|----------------------|
|  | RIVIERE | 1 Cai |
|  | CANAL | 2 Chen |
|  | ROUTE | 3 Ying |
|  | PREFECTURE | 4 Xinyang |
|  | S/PREFECTURE ET BOURG | 5 Bo: 5a Guoyang |
|  | PASSE | 6 Su: 6a Lingbi |
| | | 7 Si |
| | | 8 Chu: 8a Quanjiao |
| | | 9 Shou: 9a Luan |
| | | 9b Huoqiu |
| | | 9c Shouchun |
| | | 9d Anfeng |
| | | 10 Lu: 10a Shucheng |
| | | 11 Hao: 11a Dingyuan |
| | | 12 Guang |

Carte 4. Schéma du réseau de communications dans le bassin de la Huai au XI^e siècle

Sous les Qin, deux voies de liaison nord-sud viennent se nouer autour de Shou : la route de l'Est (Xu Zhou, Su/6, Shou/9, Liuan/9a) et celle du Centre (Shucheng/10a, Liuan/9a, Shou/9 et jusqu'à Guoyang/5a) ; d'autres axes assurent des liaisons est-ouest (Chen/2, le Huaiyang de l'époque, Su/6, Lingbi/6a), et au-delà jusqu'au Yangzi (Lingbi/6a, Dingyuan/11a et Quanjiao/8a jusqu'à Wujiang). Sous les Han est attestée une grande route qui traverse le Huaibei jusqu'à la Si, la voie Luoyang-Shouchun/9c ; il est fort possible au demeurant qu'elle suive en partie le tracé bien antérieur qu'ont pu reconstituer les historiens en confrontant les découvertes archéologiques aux textes⁴⁵. À l'époque des Tang, la région est réputée pour ses routes qui, d'après le *Yuanhe jun xian zhi*, permettent même à l'humble circonscription de Hao d'être reliée aux « huit orientes »⁴⁶.

C'est donc sur le territoire de la préfecture de Shou, entre Liuan et Shouzhou, que s'articule, et de longue date, l'ensemble du réseau terrestre. C'est là le centre stratégique de la région, comme l'attestent les combats autour du Chaohu entre Wei et Wu sous les Trois Royaumes, ou encore la célèbre bataille de la Fei, livrée en 383 au nord de Shou par la petite armée des Jin pour repousser les envahisseurs de la Grande plaine. Lorsque Xianzong des Tang décide la reconquête du Huaixi au début du IX^e siècle, Shou s'impose naturellement comme le quartier-général des troupes chargées de mater la dissidence⁴⁷. Et lorsque les Zhou postérieurs entreprennent la réunification de l'empire au milieu du X^e siècle, c'est encore

45. On trouve la liste de ces routes antiques dans Zhang Desheng (éd.), *Anhui sheng jingji dili*, Pékin, 1987, p. 308. Plusieurs articles ont été consacrés à la reconstitution d'itinéraires mentionnés sur des bronzes des Royaumes Combattants retrouvés à Shou : les auteurs s'accordent à reconnaître qu'une voie terrestre reliait alors Suiping à Shou, là précisément où passe la grande route des Han. Cf. entre autres Huang Shengzhang, « Guanyu E jun qi jie dili kaozheng yu jiaotong luxian de fuyuan wenti », *Lishi dili lunji*, Pékin, 1982, pp. 263-285, et deux articles de Tan Qixiang, « E jun qi jie mingwen shi di » et « Zai lun E jun qi jie dili da Huang Shengzhang tongzhi », *Changshui ji*, Pékin, 1987, t. 2, pp. 193-211 et 212-232.
46. Cité p.16 dans Zhou Dongping, « Tangdai Huainan diqu gongshangye de fazhan he fanrong », *Zhongguo shehui jingji shi yanjiu*, 1986, 3, pp. 15-25.
47. Sur l'importance stratégique de Shou, cf. Xu Yitang, « Xiangyang yu Shouchun zai Nan Bei zhanzheng zhong zhi diwei », *Zhongguo wenhua yanjiu huikan*, 1948, 8, pp. 53-63. Sur la rébellion du Huaixi, cf. *supra*, note 18.

autour de Shou que se livrent les batailles qui vont bientôt faire du général Zhao Kuangyin le fondateur des Song⁴⁸.

Sous les Tang, le déplacement du centre de gravité économique de l'empire de la plaine du Nord vers le Sud-Est conduit à l'aménagement des voies d'eau du bassin de la Huai : plusieurs affluents du fleuve, notamment la Bian, prêtent leur lit au Grand Canal par lequel transitent des millions de *shi* de grains. L'importance de ce trafic fait de la zone Chu₂-Si un carrefour qui concurrence activement les autres points de passage tels que Shou, même si cette cité reste une place stratégique essentielle. Dès la fin du viii^e siècle, Du You ne présente plus l'itinéraire par Lu et Shou que comme un pis-aller pour relier la capitale au Yangzi, utile à ce moment parce que Chu₂ et Si se trouvent bloqués par une rébellion. Cette ancienne voie nord-sud est en fait à l'abandon depuis les Qin et les Han : les chenaux sont envasés, les berges effondrées, et un portage sur 40 *li* est nécessaire dans la mesure où il n'y a pas de voie d'eau continue entre Shou et Lu⁴⁹. D'autre part l'ouverture, au nord du bassin, du Huiminhe, canal qui emprunte les lits de la Cai et de la Ying, crée dès 961 un nouveau réseau de circulation qui, d'une part, prolonge le Canal autour de la capitale, et d'autre part fait de la Ying, en amont de Shou, une nouvelle voie nord-sud par où sont approvisionnées les troupes qui protègent le centre politique de l'empire⁵⁰. Or, un autre affluent de la rive gauche de la Huai, la Guo, en aval de Shou cette fois, est également relié au Huiminhe, ce qui affaiblit d'autant le rôle de Shou dans le réseau de circulation des céréales entre le Sud-Est et la plaine du Nord. Le déclin de Shou apparaît donc comme une des conséquences de la diversification des voies de circulation nord-sud.

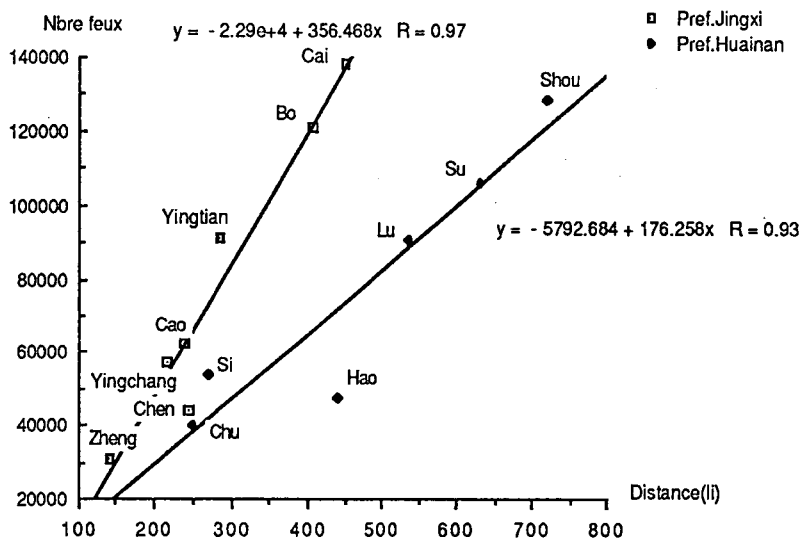
Les modifications du réseau de communications fluviales à l'intérieur du bassin aboutissent à priver celui-ci d'un grand centre au moment même où, dans l'ensemble de l'empire, le phénomène urbain prend un contenu

48. C'est le jugement de la postérité tel que l'auteur du *Mo ji*, Wang Zhi, le présente dans un chapitre consacré à Yizu (Taizu) au début du xiii^e siècle. Cf. Jiang Yujing, *Songdai xiaoshuo biji xuan*, Taibei, 1980, pp. 126-128. Le *Songshi*, texte postérieur, est beaucoup plus laconique lorsqu'il mentionne la campagne : *SS*, 1/2-3.

49. *SS*, 93/2320.

50. Sur le Huiminhe, cf. Lamouroux, « Les contradictions », pp. 139-140.

économique et social nouveau. Ce fait éclaire singulièrement la logique de la bipolarité qui, nous l'avons déjà souligné, régit le peuplement de la vallée de la Huai depuis au moins le milieu du VIII^e siècle. Il confirme que, si l'intégration spatiale du bassin se réalise au cours du XI^e siècle, c'est en fonction de centres situés dans la Grande plaine (Kaifeng) et sur le Yangzi (Yangzhou). Le pouvoir d'organisation de ces centres extérieurs peut être mis en évidence par une nouvelle corrélation, cette fois entre la réalité fiscale (le nombre de feux) et les distances séparant chacune des préfectures du centre économique le plus proche⁵¹. La construction du graphe V a pour point de départ les pôles de peuplement mis en évidence précédemment : les sept préfectures limitrophes de Kaifeng au nord-ouest du bassin et, au sud-est, les six préfectures les plus proches de Yangzhou.



GRAPHE V. Corrélation Population/Distance aux centres économiques (1080)

51. Les chiffres de population et les distances sont ceux qu'indique le *Yuanfeng jiuwu zhi*. Pour deux préfectures non limitrophes, nous avons choisi d'addi-

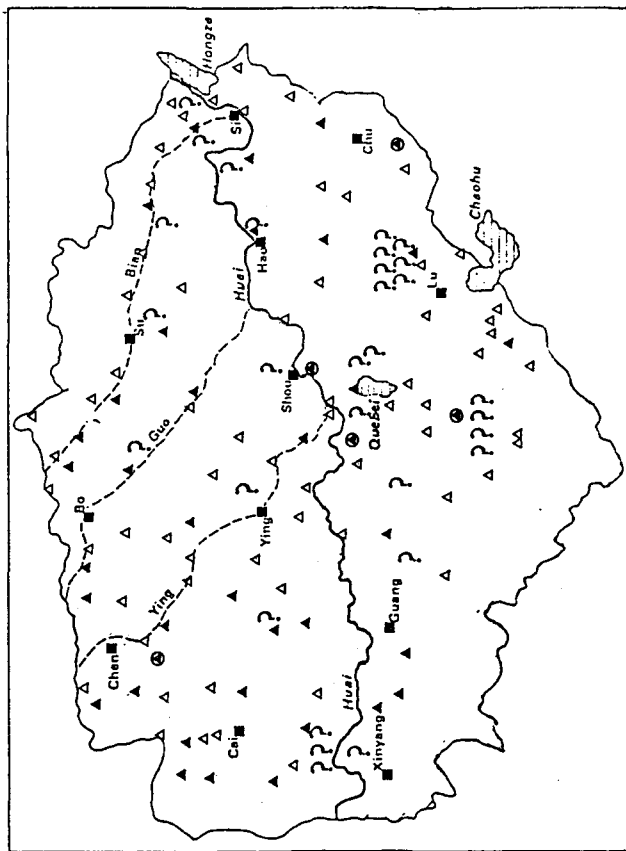
Comme on le voit, la corrélation (R) entre les deux variables — population fiscale et distance au pôle économique le plus proche — est très forte, ce qui suggère que la distribution de la population fiscale s'effectue bien en fonction directe de la distance à chacun des centres. En d'autres termes, le peuplement des préfectures est conditionné par la place qu'occupe chacune d'elles dans la zone d'influence des métropoles. Ainsi se trouve souligné l'effet organisateur de celles-ci dans un espace qu'elles découpent en deux territoires, associés mais autonomes. Seules les préfectures du bassin situées à la périphérie des deux pôles, Ying mais surtout Guang et Xinyang, dont les variations de population enregistrée indiquent de fortes perturbations, échappent à cette logique spatiale, confirmant qu'une trop grande distance abolit toute influence.

Cela dit, il ne suffit pas de constater que le facteur distance pèse d'un poids décisif et systématique sur le peuplement : il est surtout nécessaire d'appréhender le mode de contrôle qu'implique cette domination de l'espace par des centres extérieurs. Or on constate que le bassin de la Huai se caractérise au XI^e siècle par un réseau de bourgs (*zhen*) dont la densité est parmi les plus élevées de l'empire (cf. carte 5)⁵². La proportion d'un bourg pour moins de trois cantons ruraux qu'on y observe est en effet aussi forte que celle de la circonscription métropolitaine de Kaifeng, et nettement supérieure à celles de provinces où l'économie marchande a pourtant favorisé l'essor de ces agglomérations, telles le Liangzhe, le Jiangnan ou le Sichuan⁵³. Si la constitution de ce réseau est impossible à suivre sys-

tionner les distances les plus courtes. Le centre économique, notons-le, n'est pas nécessairement le centre administratif provincial dont dépend une préfecture. Ainsi la préfecture de Bo, bien que dépendant administrativement du Huainan, appartient-elle pour des raisons de distance à la sphère de Kaifeng.

52. Voir les rapports entre le nombre de bourgs et de sous-préfectures par circuit dans Umehara Kaoru, « Sôdai chiho shôtoshi no ichimen — shin no hensen o chûshin to shite », *Shirin*, 41 (6), 1958, pp. 35-51, tableau p. 43. Et cf. Yu Yuezu, « Guanyu Songdai jian zhi zhen de jige lishi dili wenti », in Tan Qixiang (éd.), *Lishi dili*, recueil 6, Shanghai, 1988, pp. 94-125, en particulier pp. 103-104.
53. Grâce aux données du *Yuanfeng jiuyu zhi*, il est possible de calculer pour chaque circuit la proportion de bourgs par rapport aux cantons ruraux : Liangzhe (1/11), Jiangnan Dong (1/10), Jiangnan Xi (1/7), Chengdu (1/4).

- Préfecture
- ▲ Sous-Préfecture
- ⊙ Bourg siège d'une sous-préfecture
- △ Bourg
- ? Bourg dont la situation est inconnue



CARTE 5. Le réseau des bourgs dans le bassin de la Huai au XI^e siècle

tématiquement dans le temps, plusieurs témoignages attestent un mouvement de longue durée : l'implantation des bourgs dans la région de la Huai semble avoir obéi, comme plusieurs auteurs l'ont mis en évidence dans d'autres régions de l'empire, à une double logique, stratégique et économique⁵⁴.

Dans le bassin de la Huai, d'abord frontière entre Nord et Sud puis zone de transit des richesses du Sud-Est vers la capitale, la logique stratégique impose très tôt la mise en place de postes militaires. Dès les Wei du Nord étaient apparues nombre de places fortes qui, sous les Tang, protégeront notamment le Canal des bandes de hors-la-loi attirées par le trafic. Ces places constitueront autant de points d'appui pour les forces dissidentes de la fin des Tang et des Cinq Dynasties. Rappelons la description que Charles A. Peterson fait, sur le mode de l'hypothèse, du réseau de redoutes et de petites cités fortifiées dont l'importance numérique expliquerait la capacité de résistance du Huaixi durant les trois ans de la campagne menée par Xianzong au début du IX^e siècle : « La colonne vertébrale du système de défense était constituée par un ensemble de grandes places fortifiées, et principalement les grandes villes de la province tournées vers l'extérieur. C'étaient là les centres administratifs de la région, sièges de préfectures ou de sous-préfectures, mais ces cités étaient également en principe des centres démographiques, commerciaux, et des nœuds de communication. On peut faire remarquer qu'à la fin des Tang et durant la période des Cinq Dynasties, du fait du commerce, commencèrent à apparaître de nouvelles villes qui n'étaient pas encore capables de rivaliser avec les centres administratifs du point de vue démographique mais qui étaient souvent d'une importance stratégique comparable. La reprise des travaux de fortification des villes, due au retour des guerres intestines à partir de la rébellion d'An Lushan, constitue une autre caractéristique de la période⁵⁵. »

54. Umehara Kaoru, art. cité. Denis Twitchett, « The T'ang market system », *Asia Major*, 12 (2), 1966, pp. 202-248, présente la synthèse des travaux japonais sur le sujet. Laurence J.C. Ma, *Commercial development and urban change in Sung China, 960-1279*, Ann Arbor, 1972, fournit une bibliographie précise pour les Song.

55. Peterson, « Regional defense » ; la citation est extraite de la page 146.

La logique économique, tout aussi forte, transforme par ailleurs les anciennes foires (*caoshi*), qui se tenaient en dehors des cités, en centres commerciaux permanents. Le *Suishu* souligne que c'est par centaines que se comptent grands et petits marchés au nord de la Huai⁵⁶. La toponymie rappelle qu'à l'origine bon nombre de ces bourgs étaient des relais (*dian*), des auberges (*guan*), ou des centres de perception (*shui bu*). Le nombre important des relais fluviaux (*bu*) par rapport aux marchés terrestres (*xu*) incite à penser que les principales routes commerciales sont les voies fluviales qu'animent les hommes du Sud, ce que confirme Du Mu lorsqu'il affirme au IX^e siècle que « toutes les foires et marchés du Jiang-Huai se tiennent au bord de l'eau ; la plupart des familles riches et des notables y ont installé leur résidence »⁵⁷.

Il est en fait possible de mettre en évidence deux ensembles de bourgs. En traçant une ligne reliant Cai à Su, on constate que 16 des 19 bourgs que des cartes récentes ont pu localiser dans les trois préfectures de Cai, Chen et Bo, sont situés au nord de cette ligne, donc tournés vers la capitale⁵⁸. Les mêmes documents, complétés par le *Yuanfeng jiuyu zhi*, révèlent d'autre part que les nombreux bourgs que comptent Shou et Lu (1 pour moins de 2 cantons) semblent plutôt orientés en fonction de l'axe de circulation qui relie le Yangzi à la Huai, comme s'ils tendaient à maintenir cet ancien axe contesté. Ces agglomérations forment une trame dense entre le pied des Dabieshan, où plusieurs centres collectent le thé produit dans cette zone longtemps soumise au monopole, le lac Chaohu, zone active de pêche, et les contreforts des Zhangbaling, à la limite de Chu.

C'est ce double réseau de bourgs, mis en place dans la longue durée par des logiques différentes mais également mises à profit par l'expansion

56. Cité p. 498 dans Sôgabe Shizuo, « Tô Sô no sôchi », in Sôgabe, *Sôdai seikei shi no kenkyû*, Tokyo, 1974, pp. 495-508.
57. Du Mu, *Fanchuan wenji*, 11/169. On trouve la liste des toponymes pour le bassin de la Huai dans Sudô Yoshiyuki, « Sôdai no gôson ni okeru ten, shi, ho no hatten », in Sudô, *Tô Sô shakai keizai shi kenkyû*, Tokyo, 1965, pp. 783-866, en particulier pp. 797-799, 825, 844. Sudô rappelle, p. 844, la différence que les contemporains font entre *xu* et *bu*.
58. Tan Qixiang (éd.), *Zhongguo lishi ditu ji*, t. 6, Shanghai, 1982, cartes 12-13 et 22-23.

du ^{xr} siècle, qui permet le contrôle des deux métropoles, Kaifeng et Yangzhou, sur le bassin de la Huai, c'est lui qui compose le tissu à travers lequel chacun de ces deux centres politiques et économiques étend son emprise pour se nourrir et se protéger. Chaque réseau appartient donc à un espace distinct, et c'est apparemment leur mise en contact qui assure le maillage continu du système de communications dans le bassin de la Huai. En l'absence d'un centre régional dominateur et organisateur qui conférerait à ce dernier une autonomie réelle, mais dont l'émergence est bloquée par la pression de Kaifeng et Yangzhou, son intégration spatiale apparaît comme le seul résultat d'une expansion des zones d'influence de ces deux centres. Que cette influence se réduise, et les bourgs qui assurent par leurs liaisons l'unité du bassin disparaissent.

C'est précisément la situation qui s'instaure lorsque la Huai devient frontière entre les Jin et les Song. La réorganisation de l'espace se traduit en effet par la dislocation presque instantanée du réseau de bourgs, en particulier sur la rive gauche du fleuve : dès la deuxième moitié du ^{xii} siècle, il ne reste à Chen que 3 des 8 bourgs qu'elle comptait à l'époque Yuanfeng (1078-1085), et à Cai seulement 2 bourgs sur 13⁵⁹. On note certes, au même moment, l'apparition de bourgs sur la rive droite, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ils ne sont pas avant tout des centres de contrôle du trafic entre les deux États⁶⁰. L'implantation de ces comptoirs par lesquels le commerce officiel cherche à s'assurer le monopole des échanges obéit plus à une logique administrative qu'à une logique économique. Même si la contrebande se poursuit, voire s'amplifie, avec la bénédiction fréquente de fonctionnaires prêts à en tirer de substantiels profits, l'administration n'en a pas moins pour mission explicite de soumettre les échanges entre les deux rives aux impératifs politiques et militaires. En contrôlant et en limitant ces échanges, elle ne peut que renforcer les différences entre

59. Yu Yuezhu, « Guanyu Songdai jian zhi zhen », pp. 111-112.

60. Yu Yuezhu, art. cité, p. 111, donne des exemples de ces créations. Par exemple Huaye, un des deux nouveaux bourgs que compte la commanderie d'Anfeng, est clairement un comptoir officiel, à en croire du moins Katô dans son article sur le commerce entre Jin et Song (dont j'ai utilisé une version chinoise) : Katô Shigeshi, « Songdai he Jinguo de maoyi », *Zhongguo jingji shi kaozheng*, Taibei, 1981, t. 2, pp. 693-725.

deux territoires précairement associés par l'expansion du *x^e* siècle et contrarier l'intégration spatiale d'un bassin dont les équilibres naturels sont, au même moment, profondément bouleversés par l'installation progressive du fleuve Jaune dans le lit de la Huai.

Conclusion

Alors que les chiffres des recensements et les densités dessinaient un espace dont l'homogénéité semblait renforcée par l'expansion du réseau de communications au *x^e* siècle, c'est en fin de compte à l'absence d'unité du bassin de la Huai sous les Song du Nord que notre analyse incite à conclure. Ce bassin apparaît à cheval entre deux ensembles géographiques plus vastes, mis en contact ou coupés l'un de l'autre par des dynamiques qui leur sont propres : malgré la densification et l'intensification des communications, dont le réseau tend à l'intégrer spatialement, des différences structurelles, en particulier celles que révèlent les variations de la proportion résidents-hôtes, subsistent entre les deux ensembles qui le composent. Voilà donc un premier paradoxe : si le renforcement des liaisons dans le bassin de la Huai est indubitable au cours du *x^e* siècle, la conséquence est moins d'unifier cet espace que de le priver de son autonomie. D'où les difficultés à aménager durablement et de façon cohérente une région dont l'unité géographique semblait *a priori* assurée par l'existence même du Grand Canal. Nous soulignons dans notre précédente étude les contradictions résultant de logiques hydrauliques différentes — transport et irrigation. L'espace, objet d'enjeux contradictoires, semble à son tour réagir sur la société : le choix de faire du bassin de la Huai une zone de circulation — de privilégier les fonctions de transport — a abouti, malgré les efforts de colonisation des autorités et des forces locales, à le priver d'un centre susceptible de l'organiser en une unité régionale.

Dans ces conditions, il est logique de penser que la circulation entre les deux ensembles que nous avons mentionnés s'organise en fonction du pôle le plus dynamique lorsque, comme au *x^e* siècle, ils sont mis en relation. Si les autorités ne parviennent pas, en dépit de l'abondance des terres et des avantages promis, à fixer la population « hôte » dans la zone nord-

ouest du bassin, c'est peut-être, comme le suggère Ouyang Xiu, qu'« on fuit les services et les corvées », mais c'est sans doute aussi parce que les hommes cherchent à s'installer là où la dynamique de l'expansion leur apparaît la plus forte, c'est-à-dire le sud-est du bassin, pointe extrême de la Chine du Sud désormais facilement accessible. La différence de potentiel économique entre les deux zones peut constituer un facteur d'explication, mais, dans la mesure où notre précédente étude soulignait que c'était au sud de la Huai que les forces locales se montraient particulièrement entreprenantes pour accaparer les terres et les systèmes d'irrigation, il est tentant de considérer que le dynamisme social du sud-est est un facteur au moins aussi important, susceptible de rendre peut-être encore mieux compte des différences régionales de diminution des effectifs en hôtes. En tout cas, cette conclusion provisoire met en lumière un second paradoxe. Alors que les autorités considèrent toujours que le meilleur moyen pour fixer des foyers sans patrimoine reste l'incitation à mettre en valeur des terres dont l'abondance constituerait le principal attrait, c'est dans les zones plus à l'étroit, là où la compétition sociale est la plus acharnée, tournant souvent à l'avantage des plus riches et des plus puissants, qu'augmente le plus sensiblement le nombre des résidents.

On touche là aux limites d'une enquête sur la logique spatiale du bassin de la Huai : l'organisation de l'espace constitue seulement un des signes de la réalité socio-économique, même si elle en est aussi un élément constitutif. Cette réalité reste encore à explorer, mais pour ce faire nous disposons désormais des axes de recherche suggérés par l'analyse de géographie humaine que l'on vient de proposer. Il est clair, en particulier, que si l'étude des problèmes hydrauliques pouvait se satisfaire d'un cadre spatial limité au bassin fluvial *stricto sensu*, le présent travail incite à replacer l'histoire du bassin de la Huai dans des ensembles sociaux et économiques plus vastes. En tout état de cause, plutôt que de s'employer à retrouver le cadre prédéterminé d'une macrorégion, il apparaît plus fécond de varier l'échelle de l'analyse en fonction de l'emboîtement des différents espaces — physique, humain, économique. C'est à ce prix que nous arriverons à rendre compte, aussi complètement qu'il est possible, de l'histoire de ce bassin.

ANNEXE I
Variations du nombre de feux
dans le bassin de la Huai

	RECENSEMENTS					
	Kaiyuan (713-740)	742	Taiping xingguo- Duangong (980-989)	1080	1102	variation
Préfectures	1	2	3	4	5	5/4
(1) CAI	51210	87061	47957	138086	98502	0.71
(2) CHEN	43910	55369	22911	44233	32094	0.72
(3) YING	21134	23030	33015	91408	78174	0.85
(4) XINYANG	21020	25864	1466	18398	9954	0.54
(5) BO	60627	76252	57110	120879	130119	1.07
(6) SU	?	?	127235	105878	91483	0.86
(7) SI	22677	28813	21926	53965	63632	1.17
(8) CHU	20100	26486	20673	40285	40026	0.99
(9) SHOU	27818	43257	33503	128768	126383	0.98
(10) LU	15709	29719	31026	90488	83056	0.91
(11) HAO	13701	14576	18311	47314	64570	1.36
(12) GUANG	29695	31473	18581	65958	12268	0.18
<i>Total</i>	327601	441900	306479*	945660	830261	0.87
			433714**			

* sans compter Su ; ** en comptant Su

Sources : Liang Fangzhong, *Zhongguo lidai hukou, tiandi, tianfu tongji*, Shanghai, 1980, tableaux 26, 27, 35, 36, 38, pour les données chiffrées. Yue Shi, *Taiping huanyu ji*, 10, 11, 12, 16, 17, 126, 127, 128, 129, 132, et Wang Cun, *Yuanfeng jiuyu zhi*, 1, 5, indiquent les changements de découpage administratif entre les Tang et les Song en fournissant la liste des sous-préfectures pour chaque préfecture dans les années 980 et 1080 respectivement.

Note : La principale difficulté a été de rapporter les chiffres de population des Tang ou du début des Song aux préfectures de 1080 chaque fois que n'existait pas de correspondance exacte par suite du transfert d'une ou

plusieurs sous-préfectures entre le VIII^e et le XI^e siècle. Dans de tels cas nous avons augmenté ou diminué le chiffre de population d'une fraction égale à la fraction de territoire gagnée ou perdue, partant de l'hypothèse que chaque sous-préfecture représente *grosso modo* la même proportion de population à l'intérieur des préfectures dont elle dépend successivement. On constate les modifications suivantes entre le VIII^e siècle et 1080 :

Chen a perdu la sous-préfecture Tang de Taikang au profit de Kaifeng.

Ying a perdu la sous-préfecture Tang de Xiakai au profit de Shou.

Bo a perdu la sous-préfecture Tang de Linhuan au profit de Su.

Si est complètement redéfinie sous les Song, ne comptant plus que 3 sous-préfectures au lieu de 5 sous les Tang. Deux sous-préfectures qui dépendaient d'elle sous les Tang (Linhuai et Xucheng) ont été regroupées en une seule sous-préfecture à laquelle s'ajoutent désormais une sous-préfecture de Chu, Xuyi, et une de Hao, Zhaoxin. Nous avons donc ajouté les chiffres correspondant à ces deux dernières à la fraction 2/5 de la préfecture Si des Tang.

Les recensements permettent des calculs plus précis pour Lu, qui perd entre 980 et 1080 les deux sous-préfectures, Chao et Lujiang, constituant désormais l'essentiel de la commanderie de Wuwei dont elles représentent en 1080 environ 80 % (21/26 des cantons, *xiang*, et 8/10 des bourgs, *zhen*), soit 41 500 feux sur 51 887. En ajoutant la population de ces deux sous-préfectures à celle de la préfecture de Lu en 1080, on obtient le chiffre de 131 988 feux, correspondant au territoire de cette même préfecture en 980. Rapporté à ce nouveau chiffre, l'effectif de Chao et Lujiang représente 31,4 % du total. C'est donc de ce pourcentage que nous avons diminué les effectifs recensés sous Kaiyuan, Tianbao et au début des Song.

Hao a perdu une sous-préfecture Tang, Zhaoxin, au profit de Si.

ANNEXE II

Tableau des densités (nombre de feux/km²)
dans les 38 préfectures comprises entre les cours inférieurs
du fleuve Jaune et du Yangzi (cf. cartes 3)

Préfectures	Superficie (km ²)	Population (feux)			Densités		
		742	1080	1102	742	1080	1102
1. Zheng	2315	43825	24780	30976	18.93	10.70	13.38
2. Kaifeng	17265	236557	241794	261117	13.70	14.00	15.12
3. Cao	5017	74357	75658	44975	14.82	15.08	8.96
4. Song	5342	74560	78286	79741	13.95	14.65	14.92
5. Dan	4475	???	60277	61409	???	13.46	13.72
6. Xu ₁	11397	46550	103916	64430	4.08	9.11	5.65
7. Huaiyang	10682	???	85489	76887	???	8.00	7.19
8. Chu ₂	20002	35443	79745	78549	1.77	3.98	3.92
9. Tai	14855	???	44441	56972	???	2.99	3.83
10. Tong	6488	???	31939	27527	???	4.92	4.24
11/12. Yang /Zhen/He	12296	90884	127079	114831	7.39	10.33	9.33
13. Taiping	3581	???	50997	53261	???	14.24	14.87
14. Jiangning	7084	102023	168462	120713	9.72	23.78	17.04
15. Run	3405	102023	54798	63657	9.72	16.09	18.69
16. Chang	7735	102633	136360	165116	13.26	17.62	21.30
17. Su ₂	8404	43669	173969	152821	5.19	20.70	18.18
18. Wuwei	7040	17329	51887	60138	2.46	7.37	8.54
19. Shu	13821	35353	126484	128350	2.55	9.15	9.28
20. Qi	10267	26809	112373	114097	2.61	10.94	11.11
21. Huang	13693	15512	81938	86953	1.13	5.98	6.35
22. An	11874	22221	60744	59186	1.87	5.11	4.98
23. Sui	10438	23917	38112	30804	2.29	3.65	2.95
24. Tang	11006	42643	33001	89955	3.87	2.99	8.17
25. Ru	7821	69374	52375	41587	8.87	6.69	5.31
26. Yingchang	6856	57047	57452	66041	8.32	8.37	9.63
27. Cai	11558	87061	138086	98502	7.53	11.94	8.52
28. Chen	6810	55369	44233	32094	8.13	6.49	4.71
29. Ying	13275	23030	91408	78174	1.73	6.88	5.88
30. Xinyang	5586	25864	18398	9954	4.63	3.29	1.78
31. Bo	9303	76252	120879	130119	8.19	12.99	13.99
32. Su ₁	11448	???	105878	91483	???	9.24	7.99
33. Si	10438	28813	53965	63632	2.76	5.17	6.09
34. Chu ₁	4058	26486	40285	40026	6.52	9.92	9.86
35. Shou	19725	43257	128768	126383	2.19	6.52	6.40
36. Lu	8707	29719	90488	83056	3.41	10.39	9.53
37. Hao	9213	14576	47314	64570	1.58	5.13	7.00
38. Guang	12257	31473	65958	12268	2.56	5.38	1.00

Sources : Notre calcul s'appuie d'une part sur les données de R. Dernberger et R. Hartwell (*The coterminal characteristics of political units and economic regions in China*, Ann Arbor, 1983), qui fournissent des chiffres précis concernant les superficies des préfectures de 1080, et d'autre part sur les statistiques de population regroupées dans le volume de Liang Fangzhong et rectifiées suivant les principes indiqués dans l'annexe I. Les chiffres fournis par Yang Yuan, (« Bei Song de jiangyu », *Journal of Oriental Studies*, 24 (2), 1986, pp. 178-210) contredisent notablement ceux de Dernberger-Hartwell, et en tout état de cause ne peuvent être utilisés tels quels puisqu'ils renvoient à la situation administrative de 1125. Les superficies proposées les deux études pour une même préfecture peuvent varier considérablement : la différence est de 44 % pour Cai, de 33 % pour Si et de 29 % pour Hao. Cela dit, une différence de superficie de l'ordre de 20 % n'altère que faiblement le chiffre de densité puisqu'elle se traduit par une variation d'un demi-foyer au km². Nous indiquons ci-dessous certaines anomalies décelables grâce aux cartes établies par Tan Qixiang (*Zhongguo lishi ditu ji*, volume 6, Shanghai, 1982).

Note : En plus des données présentées dans l'annexe I, les bases de calcul suivantes ont été retenues pour obtenir les chiffres de population de 742 (en feux) :

En 1080 Zheng ne compte plus que 5 des 7 circonscriptions qui la composaient sous les Tang. Les chiffres de superficie de Dernberger-Hartwell ne prenant par ailleurs pas en compte la sous-préfecture de Yuanwu, nous avons calculé un nouveau chiffre de population égal à 4/7 du chiffre du recensement de 742.

Yingchang (Xu₂ sous les Song) a cédé à Kaifeng 2 de ses 8 circonscriptions de 742 : le chiffre de population utilisé est donc 6/8 du chiffre recensé.

La superficie de Yingtian (appelée Song sous les Tang) ne représente plus en 1080 que 7/10 de la circonscription de 742. Dernberger-Hartwell comptabilisent le territoire d'une des circonscriptions restantes, Chuqiu, dans le chiffre de Cao. Le chiffre de population de 742 présenté ici est donc égal à 6/10 du chiffre du recensement.

Cao est amputée sous les Song de 2 de ses 6 circonscriptions Tang, mais récupère une sous-préfecture originellement rattachée à Yingtian. Nous calculons donc $4/6$ du chiffre du recensement, augmenté de 10 % du chiffre de Yingtian.

En 1080 Xu₁ ne représente que $5/7$ de la circonscription Tang ; cette proportion a été retenue pour la population de 742.

La préfecture Song de Kaifeng a été constituée à partir de Bian sous les Tang, soit 6 sous-préfectures, auxquelles sont venues s'ajouter une sous-préfecture de Song, deux de Cao, deux de Zheng, une de Chen, deux de Hua, deux de Xu₂. La population Tang de ces territoires représenterait ainsi 225 601 feux.

Les chiffres de Dernberger-Hartwell présentent le territoire de Ying comme plus important que celui de Cai, ce qui ne correspond pas aux tracés des cartes. Leur tableau comptabilise dans le territoire de Ying une portion du territoire de Shou, sans doute autour de l'actuel Zhengyangguan, et un district que nous n'avons pu identifier, Chenliu.

En 742 Yang comprend les deux sous-préfectures de Liuhe et Yangzi qui composeront, avec une portion du territoire de He, la préfecture de Zhen sous les Song. Comme il est impossible de mesurer correctement les superficies, nous avons préféré regrouper l'ensemble de ces 3 préfectures et calculer globalement les densités.

Su₂ ne comprend plus en 1080 que 4 des 7 sous-préfectures de 742 ; le chiffre de la population des Tang a été diminué dans cette proportion.

Run et Jiangning étant confondus dans une même circonscription en 742, nous avons additionné les superficies des deux territoires de 1080.

En 1080 Chu₂ compte une circonscription, Lianshui, qui dépendait de Si en 742 ; le chiffre de population de 742 a été augmenté de $1/4$ du chiffre de Si.

La superficie de Tong donnée par Dernberger-Hartwell est contestable dans la mesure où ces territoires, qui en 1948 appartiennent au continent, constituaient sous les Song un chapelet d'îles (cf. Tan Qixiang, *op. cit.*, carte 22-23) : la densité réelle était très vraisemblablement plus importante que celle indiquée par le simple calcul.

Huang récupère entre les Tang et les Song une portion du territoire qui la sépare de An. Impossible à évaluer quantitativement d'après les seules

cartes, ce gain de superficie, s'il pouvait être pris en compte, ne ferait qu'amplifier la faiblesse de la densité sans remettre en cause la progression entre les deux dynasties.

Les moyennes des indices de variation des densités entre 742 et 1080 d'une part, et 1080 et 1102 d'autre part, calculées à partir du tableau, sont les suivantes :

742/1080 :

Au nord-ouest de la ligne Sui-Dan : - 1,14.

Au sud-est de cette ligne : + 4,13, et + 5,20 avec les préfectures du Jiangnan et du Liangzhe.

1080/1102 :

Au nord-ouest de la ligne : + 0,1.

Au sud-est : - 0,7, et - 0,5 avec les préfectures du Jiangnan et du Liangzhe.

ANNEXE III

Structure fiscale et variations de population

1. Le graphe I est établi à partir des indices de variation donnés dans le tableau de l'annexe I et des pourcentages de foyers résidents dans chaque préfecture, calculés d'après les données de Liang Fangzhong, *op. cit.*, tableaux 27 et 36.

La mesure statistique de la corrélation linéaire entre deux variables permet de déterminer un coefficient de corrélation (R) défini grâce aux pentes des deux droites de régression, l'une dite de y en x, appelée $Dy(x)$ (ici seule représentée) et l'autre de x en y, appelée $Dx(y)$. Ces deux droites sont telles que la somme des carrés des distances (comptées parallèlement à l'axe des y pour $Dy(x)$ et à l'axe des x pour $Dx(y)$) de tous les points du nuage à ces droites soit la plus petite possible.

Dans le graphe I on a ainsi fait apparaître deux nuages de points, chaque point correspondant à la situation d'une des préfectures affectée de son numéro d'identification (de 1 à 12). Le premier nuage traduit la situation définie par la variation de population entre 980 et 1080 et la proportion de résidents en 980 ; le second traduit la situation définie par la variation de population entre 1080 et 1102 et la proportion de résidents en 1080. À chaque droite $Dy(x)$ ont été associés l'équation de la droite et le coefficient (R). Rappelons qu'on considère comme statistiquement significative une corrélation dont le coefficient (R) est au moins de 0.68 pour un ensemble de 10 données, avec une marge de 5 % d'erreur.

2. Les données du graphe II sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'indice de variation de la population est représenté par le quotient du chiffre de la population en 1080 par celui de la population en 980 ; celui du nombre de résidents par préfecture est représenté par le quotient du chiffre de résidents en 1080 par le chiffre de résidents de 980. (Les chiffres de Xinyang exclus du graphe sont codés 0.)

Chiffres du graphe II

- Préfectures:	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
- Indice de variation du nombre de résidents:	3.38	2.16	2.90	0	2.82	0.51	5.01	2.76	8.01	3.19	4.27	4.81
- Indice de variation de la population :	2.87	1.93	2.76	0	2.11	0.83	2.46	1.94	3.84	2.91	2.58	3.54

3. Pour construire le graphe III, on a calculé un indice de variation du pourcentage de résidents entre 980 et 1080 en effectuant le quotient des deux pourcentages.

Chiffres du graphe III

- Préfectures	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
- Variation du % de Résidents	18	11	4	-56	33	-38	106	42	109	57	28	35

4. les deux tableaux suivants donnent les indices de variation de foyers-résidents dans 14 préfectures du Henan et dans l'ensemble du Huainan entre 980 et 1080.

1/Henan	Nombre de foyers-résidents		Variation
	(980)	(1080)	1080/980
Zheng	10737	14744	1.96
Xu ₂	18546	31675	1.70
Kaifeng	90232	183770	2.03
Hua	11946	20959	1.75
Song	21250	65490	2.80
Cao	19036	42358	2.22
Pu	11726	45367	3.86
Yun	15108	67260	4.45
Yan	10210	56178	5.50
Xu ₁	16846	84870	5.03
Yi	15902	35120	2.20
Hai	6088	26983	4.43
Huaiyang	6167	33948	5.50
Dan	19443	48470	2.49

La moyenne des indices de variation du Henan, y compris les préfectures du bassin, est de 3.03.

2/Huainan	Nombre de foyers-résidents		Variation
	(980)	(1080)	1080/980
Yang	14914	45867	1.36
He	4789	26163	5.46
Chu ₂	10578	59727	5.64
Shu	12842	79050	6.15
Qi	14119	74017	5.24
Tai	12188	37339	3.06
Tong	8087	28692	3.54
Huang	7342	32933	4.48
An	4276	25524	5.96

La moyenne des indices de variation dans le Huainan, y compris les préfectures du bassin, est de 4.59.

ANNEXE IV
Données chiffrées du graphe de liaisons
interpréfectorales dans le bassin de la Huai
(980-1080)

Taiping huanyu ji.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
(1)	0	125	228	152	/	/	/	/	/	/	/	171
		95	134	104								114
		1.31	1.70	1.47								1.49
(2)	Cf.(1)	0	171	/	114	/	/	/	/	/	/	/
			124		82							
			1.37		1.39							
(3)	Cf.(1)	Cf.(2)	0	/	148	/	/	/	147	/	/	182
					106				85			110
					1.39				1.73			1.65
(4)	Cf.(1)	/	/	0	/	/	/	/	/	/	/	114
												89
												1.28
(5)	/	Cf.(2)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
(6)	/	/	/	/	???	0	191*	/	142	/	113	/
							152		101		97	
							1.25		1.40		1.16	
(7)	/	/	/	/	/	/	0	Cf.(8)	/	/	119	/
											82	
											1.45	
(8)	/	/	/	/	/	/	139	0	/	**	129	/
							81				89	
							1.71				1.44	
(9)	/	330	Cf.(3)	/	/	/	/	/	0	148	125	Cf.(12)
		196								110	86	
		1.67								1.34	1.44	
(10)	/	/	/	/	/	/	/	???	Cf.(9)	0	188	/
											115	
											1.62	
(11)	/	/	/	/	/	Cf.(6)	/	Cf.(8)	Cf.(9)	Cf.(10)	0	/
(12)	Cf.(1)	/	Cf.(3)	Cf.(4)	/	/	/	/	228	/	/	0
									166			
									1.37			

Espace et peuplement dans la Chine des Song

Yuanfeng jiuyu zhi.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
(1)	0	Cf.(2)	162	114	/	/	/	/	/	/	/	139
			134	104								114
			1.21	1.09								1.22
(2)	114	0	137	/	91	/	/	/	/	/	/	/
	95		124		82							
	1.20		1.10		1.11							
(3)	Cf.(1)	Cf.(2)	0	/	Cf.(5)	/	/	/	117	/	/	171
									85			110
									1.38			1.55
(4)	Cf.(1)	/	/	0	/	/	/	/	/	/	/	142
												89
												1.60
(5)	/	Cf.(2)	128	/	/	Cf.(6)	/	/	Cf.(9)	/	/	/
			106									
			1.20									
(6)	/	/	/	/	115	0	Cf.(7)	/	Cf.(9)	/	Cf.(11)	/
					111							
					1.03							
(7)	/	/	/	/	/	226	0	Cf.(8)	/	/	100	/
						152					82	
						1.48					1.22	
(8)	/	/	/	/	/	/	102	0	/	162	Cf.(11)	/
							81			104		
							1.26			1.55		
(9)	/	/	Cf.(3)	/	174	105	/	/	0	Cf.(10)	Cf.(11)	Cf.(12)
					149	101						
					1.16	1.04						
(10)	/	/	/	/	/	/	/	/	137	0	Cf.(11)	/
									110			
									1.24			
(11)	/	/	/	/	/	128	Cf.(7)	108	131	154	0	/
						97		89	86	115		
						1.32		1.21	1.52	1.33		
(12)	Cf.(1)	/	Cf.(3)	Cf.(4)	/	/	/	/	256	/	/	0
									166			
									1.54			

Sources : Yue Shi, *Taiping huanyu ji*, 10, 11, 12, 16, 17, 126, 127, 128, 129, 132 ; Wang Cun, *Yuanfeng jiuyu zhi*, 1, 5 ; Tan Qixiang (éd.), *Zhongguo lishi ditu ji*, volume 6, Shanghai, 1982.

Les encyclopédies Song fournissant des distances réelles « d » entre deux préfectures, il est possible de calculer un indice d'accessibilité « c », puisqu'on connaît grâce aux cartes des atlas historiques la distance euclidienne « l », ligne droite séparant les deux préfectures. On suppose en effet que la distance réelle est égale à la ligne droite affectée d'un coefficient qui traduit le degré de liaison entre les deux points : $d = l(c)$ ou $c = d/l$. Plus l'écart entre « d » et « l » est grand, plus le coefficient « c » est important, plus la liaison est faible. Lorsque deux préfectures sont reliées entre elles par plus d'une voie, nous avons choisi de considérer le plus faible coefficient comme significatif plutôt que de recourir à une moyenne arithmétique, puisque la voie définie par ce coefficient existe réellement. D'après Aoyama Sadao, *Tô-Sô jidai no kôtsû to jishi jizu no kenkyû*, Tokyo, 1963, p. 3, le *li* est égal sous les Song à 570 m environ.

Les tableaux ci-dessus présentent, dans l'ordre, les distances (d) et (l) et le coefficient (c) (chiffre en italique), d'après les indications fournies par les sources pour chaque préfecture.

Notes :

??? Signifie que la distance réelle est inférieure à la ligne droite. Cette anomalie apparaît à deux reprises dans le tableau de 980 ; il s'agit chaque fois de la distance entre une préfecture et une localité distincte du siège d'une autre préfecture. On peut penser que la liaison existe, plus ou moins forte, mais que les autorités n'en connaissent pas la distance exacte, ce qui expliquerait l'imprécision des sources. Par contre le *Yuanfeng jiuyu zhi* présente seulement une anomalie de ce type en 1080. Il s'agit d'une des cinq voies qui relient Shou et Lu ; dans la mesure où la liaison entre les deux préfectures est très forte, on peut négliger cette anomalie tout en mentionnant l'existence de cette liaison.

- * Il existe une liaison plus forte que celle présentée dans le tableau, mais qu'elle n'a pas été retenue dans la mesure où il s'agit d'une liaison incomplète entre la préfecture considérée, Su, et le siège de l'autre préfecture, Si.

- ** Il n'existe qu'une liaison incomplète entre les deux préfectures de Chu et de Lu, la voie mentionnée reliant Chu à la sous-préfecture de Shen qui dépend de Lu.

Caractères chinois

An	安	Fei	肥
Anfeng	安豐	Fu Bi	富弼
Baishui	白水	Gao Fu	高賦
Bian	汴	gongtian	公田
Bo	亳	guan	館
bu	步	Guang	光
Cai	蔡	Guo	渦
Cao	曹	Guoyang	渦陽
caoshi	草市	Hai	海
Chang	常	Han	漢
Chao	巢	Han Wei	韓維
Chaohu	巢湖	Hao	濠
Chen	陳	He	和
Chen Jing	陳靖	Hebei	河北
Chen Shixiu	陳世修	Hedong	河東
Chengdu	成都	Hongze	洪澤
Chenliu	陳留	hu (feu)	戶
Chu ₁	滁	hu (mesure)	斛
Chu ₂	楚	Hua	滑
Chu (guo)	楚國	Huai	淮
Chuqiu	楚丘	Huaibei	淮北
Chuzhou	楚州	Huainan	淮南
Dabieshan	大別山	Huai(nan) Dong	淮南東
Dan	單	Huai(nan) Xi	淮南西
dao	道	Huaiyang	淮陽
Deng	鄧	Huang	黃
dian	店	Huaye	花屬
Dingyuan	定遠	Huiminhe	惠民河
Du Mu	杜牧	Huoqiu	霍丘
Du You	杜佑	Jiang-Huai	江淮
Duangong	端拱	Jiang(nan) Dong	江南東

Jiang(nan) Xi 江南西
 Jiangning 江寧
 Jingxi Bei 京西北
 Jingxi Nan 京西南
 jun 軍
 juntian 均田
 Kaifeng 開封
 Kaiyuan 開元
 kehu 畧戶
 kou 口
 li 里
 Liangzhe 兩浙
 Lianshui 連水
 Lingbi 零壁
 Linhuai 臨淮
 Linhuan 臨渾
 Liuan 六安
 Liuhe 六合
 Lu 廬
 lu 路
 Lujiang 廬江
 Luoyang 洛陽
 Mo ji 默記
 Ouyang Xiu 歐陽修
 Pu 僕
 Qi 齊
 Quanjiao 全椒
 Ru 汝
 Run 潤
 Runing fu 寧府
 Shen (Xinyang) 申真
 Shen (Lu) 石
 shi 壽
 Shou 壽
 Shouchun 壽春

Shouzhou 壽州
 Shu 舒
 Shucheng 舒城
 shui bu 稅步
 Si 司
 Sima Guang 司馬光
 Su₁ 宿
 Su₂ 蘇
 Su Che 蘇轍
 Su Shi 蘇軾
 Sui 隋
 Suiping 遂平
 Tai 太
 taichang boshi 太常博士
 Taikang 太康
 Taiping 太平
 Taiping huanyu ji 太平寰宇記
 Taiping xingguo 太平興國
 Tong 通
 Tongbaishan 桐柏山
 Wang Anshi 王安石
 Wang Cun 王存
 Wang Zhi 王錡
 Wujiang 烏江
 Wuwei 無為
 Xi 息
 Xiagai 下蔡
 xiang 鄉
 Xining 熙寧
 Xinyang 信陽
 xu 墟
 Xu₁ 徐
 Xu₂ 許
 Xucheng 徐城
 Xuyi 盱眙

Yan	兗	Yue Shi	樂史
Yang	揚	Yun	鄆
Yangzhou	揚州	Zhang Shuzhan	張叔詹
Yi	沂	Zhangbaling	張八陵
Ying	穎	Zhao Kuangyin	趙匡胤
Yingchang	穎昌	Zhaoxin	招信
Yingtian	應天	zhen	鎮
yingtian wu	營田務	Zhen	真
Yuanfeng	元豐	Zheng	鄭
Yuanfeng jiuyu zhi	元豐九域志	Zhengyangguan	正陽關
Yuanhe junxian zhi	元和郡縣志	Zhexi	浙西
Yuanwu	原武	zhou	州
		zhuhu	主